

VALLÉE DE LA PETITE NATION

VOL. 6 NO. 13

JEUDI, 2 FEVRIER 1967 St-André-Avellin, Qué.

Abonnement: \$3.00 par année

Peinture
Quincaillerie
Matériaux de construction



Magasin: 985-2253
317, rue Victoria
Cour à bois: 985-2282
148, rue Alexandre

**Candidates
pour Reine du
Carnaval de Montpellier
les
4 et 5 février 1967**



NICOLE TOUCHETTE



MADELEINE LALONDE

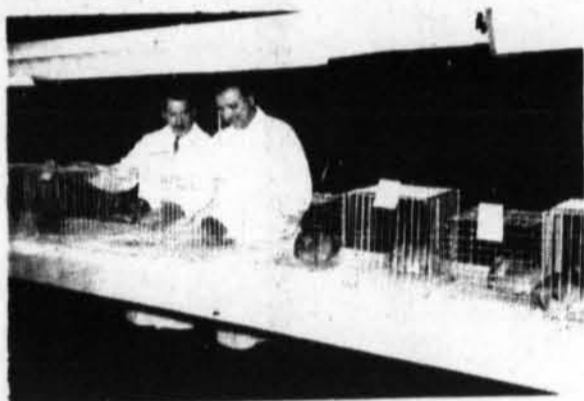


LOUISE BEDARD



LOUISE DEMERS

L'exposition de Chinchillas, un succès malgré la tempête



Disons tout de suite que les éleveurs de chinchillas ne sont pas gâtés par dame nature. En général, les expositions de ces chinchillas ont lieu en janvier ou février de chaque année, justement parce que la fourrure à ce temps-ci de l'année atteint sa plus belle apparence.

Malheureusement les mois de janvier et février sont de durs mois d'hiver et les exposants d'animaux sont exposés aux pires intempéries.

Cette année l'association des éleveurs de chinchillas de la Vallée de l'Outaouais, branche nouvellement fondée, tenait sa première exposition au motel Seigneurie de Montebello, samedi dernier, et drôle de coïncidence, la pire tempête de l'hiver s'est abattue sur notre région en fin de semaine.



On s'attendait qu'une trentaine d'éleveurs exposent plus de 200 animaux, mais avec le mauvais temps, 14 exposants ont présenté 122 animaux.

Le Riemen's fur Ranches de St-Agatha, Ont., a remporté les honneurs pour le plus bel animal de l'exposition, alors que Laurentian Chinchilla de Chomedey s'est classé deuxième.

Dans le choix des meilleurs maîtres-éleveurs, voici quelle a été la sélection.

1er: Riemen's fur Ranches 107 points,
2e: Upper Canada Fur Co. of Toronto 98 points.



3e: Dorval Chartrand, Masson 78 points.

4e: Laurentian Chinchilla, Chomedey 59 points.

Maintenant dans les différentes classes de couleurs, voici quel a été le choix des juges:

Couleur pâle:
Champion: Jacke Hazel Harries Martintown, Ont., 2e: Upper Canada fur Co.

Couleur médium pâle:
Champion: Riemen's fur Ranches, St-Agatha, Ont., 2e: Dorval Chartrand Masson.

Classe médium:
Champion: Dorval Chartrand, Masson, 2e: Riemen's fur Ranches.

Couleur médium foncée:
Champion, Riemen's fur Ranches, 2e: Dorval Chartrand.

Couleur foncée:
Champion: Laurentian Chinchilla qui s'est classé 2e également.

Les juges étaient MM. B. Copabianco de Catskill, New Jersey et G. Girard d'Asbestos.

Tous les gagnants ont reçu des trophées et des rubans selon leur catégorie.

Le secrétaire de l'association qui a fait la compilation des points était M. Théobald Chartrand de Buckingham.

Soulignons également que les frères Jean-Charles Chartrand, et Dorval Chartrand de Masson avaient amené chacun un Chinchilla blanc à l'exposition, ce qui a semblé être une grande attraction chez les visiteurs.

La journée s'est terminée par un banquet.



**Le Carnaval de Ripon
aura lieu
25 et 26 février
prochain**

Voici les quatre duchesses
qui se disputeront
le titre de Reine "1967".



Françoise Desjardins



Gisèle Dinel



Yolande St-Louis



Nicole Thérien



VALLÉE DE LA PETITE NATION

Publié et imprimé par "LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"

C. P. 1390 585 rue James Tél. 986-5082

Rédacteur : M. Roméo CHARTRAND

Représentants.

St-André-Avellin : M. Gilles LANTHIER
 Montebello : M. Fidèle LALONDE
 Papineauville : M. J. PAQUETTE
 Plaisance : Mme Joseph MARCOTTE
 M. Jules DESJARDINS
 Thurso : Jacques Chaput!

Journal dévoué aux intérêts de :

LA PETITE-NATION : Thurso, Plaisance, Fassett, Papineauville, Montebello, St-E-mille-de-Suffolk, Nasau, Lac-des-Plages, Botreau, Dhumel, Ripon, St-Sixte, Mont-pellier, Chénéville, Notre-Dame-de-la-Paix, St-André-Avellin, St-Rémi d'Amherst, Ven-dée.

ABONNEMENT : Canada : 1 an ..\$3.00 Hors du Canada : 1 an ..\$4.00 Le numéro : 10¢

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2ième classe de la présente publication.

Il ne reste que 35 jours

Il ne reste plus que 35 jours avant l'évènement marquant annuel du monde de l'Education : la semaine de l'Education du 5 au 12 mars 1967. Il ne reste que 35 jours pour organiser vos réunions publiques, pour mettre en branle les activités propres à éveiller votre milieu. La responsabilité est votre. Une action concertée de tous les corps intermédiaires réussirait à promouvoir l'harmonie au sein de ce monde de l'éducation, face aux changements.

Le comité de la semaine est toujours à son poste, prêt à recevoir vos demandes, vos suggestions, à vous aider, s'il y a lieu. Nous vous faisons parvenir aujourd'hui la brochure des thèmes pour chaque jour de la semaine. Nous espérons qu'elle vous plaira tout en étant utile.

Dans cet envoi vous trouverez aussi le répertoire des conférenciers, des personnes disponibles et préparées à parler sur un des thèmes de la semaine. A même cette liste, vous pouvez prévoir conférences, tables rondes, colloques, "teach in", programmes à la radio ou à la télévision.

Cette année, nous allons réaliser un rêve caressé depuis 2 ans : des affiches pour la semaine de l'Education, avec le slogan et le thème. Nous devrions pouvoir vous les faire parvenir au début de février. Ces affiches pourront servir dans les endroits publics (Banques, magasins, usines, gares, etc.) à attirer l'attention de la population sur les manifestations de la semaine de l'Education à Québec.

Notre dernier bulletin vous apportait la nouvelle du lancement de la semaine de l'Education à partir de la "Terre des hommes". Les administrateurs de l'Expo 67 mettent à notre disposition une salle du pavillon de l'administration, mais nous devons limiter le nombre des participants à quatre cents.

Après compilation de toutes les associations représentant les divers milieux du Québec, nous

avons dressé une liste de participation comprenant au moins un représentant de chaque corps intermédiaire tant anglophone, que francophone; pour les organismes de niveau national et les groupes provinciaux dont les membres sont très nombreux, nous avons prévu une délégation plus représentative.

A cause du cachet de la réception, nous avons pensé que les associations aimeraient se faire représenter par leur président. Les billets sont en vente dès maintenant à \$15,00 le couple et \$8,00 pour personne seule. Ils sont à la disposition des associations invitées jusqu'au 15 février; après cette date, nous ouvrons les portes et les places disponibles seront offertes aux associations membres de l'AEQ.

Cette inauguration officielle de la semaine de l'Education : "Pleins Feux sur le Québec", sera sous la présidence d'honneur de son Exc. Pierre Dupuy qui a bien voulu accepter d'adresser quelques mots à l'assemblée. Notre liste d'invités d'honneur comprend un représentant du gouvernement fédéral, les 10 ministres provinciaux de l'Education, un délégué du comité national de la semaine de l'Education et de chaque comité provincial, Son Hon. le Maire de Montréal, Son Em. le Car Léger, l'Evêque anglican et un rabbin.

Face aux changements, chaque milieu a un témoignage à porter, chaque organisme, un rôle à jouer. Toutes les associations du Québec sont invitées à déléguer au moins un représentant à l'inauguration officielle de la Semaine de l'Education, qui prend la forme, cette année, d'un coquetel ou vin d'honneur. Elle se tiendra le 5 mars au pavillon de l'administration de l'Expo, sur la jetée MacKay. Sur la "Terre des hommes", nous voulons que tous puissent s'imprégner d'une atmosphère de collaboration et d'amitié, ressentir l'urgence d'une action commune et la nécessité d'oeuvrer ensemble, dans le monde de l'Education.

AVIS AUX RETARDATAIRES

Les abonnés de la Petite-Nation qui n'ont pas encore acquitté leur renouvellement pour l'année en cours, sont priés de prendre note que le 11 février est la date limite pour le faire. Après cette date, tous les retardataires seront annulés sans autre avis.

Les abonnements dus en 1966 sont payables à raison de \$2,00 par année. Les abonnements dus en 1967 sont payables à \$3,00 par année.

Les fonds des Caisses populaires sont très engagés dans l'économie du Québec

Dans le mémoire qu'elle a présenté vendredi au Comité d'étude sur les institutions financières du Québec, la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins étudie l'évolution de la liquidité des Caisses populaires. Cette étude ne se limite pas au niveau des 1,300 Caisses populaires locales affiliées mais touche aussi la liquidité des 10 Caisses centrales et celle aussi de l'ensemble du mouvement.

L'étude en question démontre que ces organismes d'épargne et de crédit ont toujours su protéger leurs déposants en maintenant des réserves d'encaisse stables variant entre 8% et 9% de leur actif. Leurs disponibilités, composées de leur encaisse et de leurs placements, sont comparables aux disponibilités du système bancaire canadien. Au 30 septembre 1966, les disponibilités des Caisses populaires s'élevaient à 40,7% de leur actif. A cette même date, les disponibilités totales des banques à charte du Canada représentaient 40,9% de leur actif.

Des capitaux actifs

Les Caisses populaires constituent aujourd'hui une force économique importante puisque leur actif dépasse \$1,350,000,000.

Ces capitaux ne sont pas tenus improductifs, loin de là ! Ils sont puissamment engagés dans l'économie du Québec.

Ils sont d'abord engagés au niveau de l'individu puisque 51% de l'actif des Caisses populaires est présentement investi dans des prêts à leurs membres individuels, prêts hypothécaires ou personnels. Rien d'étonnant à cela puisque, comme coopératives de crédit, leur rôle est précisément de répondre aux besoins de crédit de leurs membres. Leur réputation n'est d'ailleurs plus à faire dans ce domaine; il est depuis longtemps reconnu qu'ils dispensent à leurs membres à la fois un crédit à bon marché et des conseils judicieux quant à l'administration des budgets.

Obligations communautaires

Mais leur action ne se limite pas aux membres individuels. Sans être spécialisées dans ce domaine, elles aident quand même les organismes communautaires de leur milieu : municipalités, commissions scolaires, fabriques, coopératives, etc. Au 30 juin 1966, les Caisses populaires avaient ainsi \$40 millions de prêts à ces organismes. C'est toutefois sur le marché des obligations qu'elles aident le plus les organismes communautaires. Organismes communautaires elles-mêmes, il est normal de voir les Caisses populaires aider les autres organismes de leur milieu. Elles consacrent à cette fin la plus grande partie de leur liquidité. Au 31 décembre 1965, elles détenaient \$336 millions en obligations, surtout municipales et scolaires, mais comprenant aussi des émissions de fabriques, de diocèses, d'hôpitaux, de coopératives, ainsi que des actions de la S.G.F.

Elles sont aussi présentes sur le marché des obligations de la province de Québec. En proportion de leur actif, elles détiennent deux fois plus d'obligations provinciales que les banques à charte. En chiffres absolus, elles détenaient, à la fin de 1965, \$48 millions d'obligations provinciales.

Enfin, une partie de leur liquidité est investie dans des obligations du gouvernement canadien. Au 31 décembre 1965, cette portion de leur actif re-

présentait \$29 millions.

A la fin de 1965, les Caisses populaires n'avaient que 7,6% de leur actif gardé entièrement liquide en encaisse ou en soldes bancaires (incluant le transit).

A la même date, les banques à charte avaient 11,1% de leur actif sous ces rubriques. C'est dire que les capitaux des Caisses populaires sont réellement engagés et c'est dans l'économie du Québec qu'ils le sont.

(Texte du journal "Montréal-Matin")

PROPOS SUR

- 1 -

Il faut que je vous présente mon pays. On dit que c'est une démocratie. C'est aussi le royaume des grèves. Mais vous contemplez ses merveilles. Quand au règne de la paix sociale, C'est une question électorale. Nous aurons encore des élections. En ce temps-là, nous en parlerons. Pour le moment, c'est Terre des hommes. Parlez-en pendant que nous y sommes.

- 2 -

Vous verrez à quel point nous sommes fins. Nous avons des espaces sans fins. Voyez ces fies dans le St-Laurent. Nous les avons faites expressément. Pour cette exposition universelle. Qui sera vraiment sensationnelle. Ça coûte gros d'argent; ça se comprend. C'est évident qu'il fallait faire grand. Pour montrer des attrait mirifiques. Ça prenait des sites magnifiques.

- 3 -

Tout ce que vous verrez dans le parcours, C'est grâce au passé qu'il a vu le jour. Ce passé, ne lui tournons pas le dos. Au contraire, proclamons-le bien haut. Tout ce que de nos jours nous possédons, C'est à ce passé que nous le devons. Ce n'est pas le fait d'être dans le vent. Ce qui compte, c'est le dépassement. Aujourd'hui l'Expo est en devenir. Elle sera demain en souvenir.

- 4 -

Quand ce sera temps, en avril prochain, Pensez qu'à Montréal, on vous attend. Venez voir de splendides attractions. Elles sont dignes de vos attentions. A l'Expo, soyez tous les bienvenus. Vous serez très contents d'être venus. Et si vous séjournerez à Montréal, Vous retournerez remplis d'idéal. Enfin, le complément de ce bonheur Serait de rendre gloire au Créateur.

Georges Bergeron.

QUELQUES

L'EXPO 67

L'ABONNEMENT PORTE A \$3.00 PAR ANNEE

La direction de la Vallée de la Petite-Nation a décidé de porter le prix de l'abonnement à \$3,00 par année à compter de maintenant.

Les nouveaux tarifs d'abonnement sont donc les suivants : Un an \$3,00 - deux ans \$5,00 et trois ans \$6,00. Hors du Canada, \$4,00 par année.

Nous tenons à préciser également que tous les abonnés qui ont des arriérés pour 1966, ils doivent faire leur remise immédiatement, à l'ancien tarif soit \$2,00. Au 31 janvier, tous ceux dont le renouvellement n'aura pas été payé pour 1966, l'envoi du journal sera tout simplement annulé, sans autre avis.

Chers lecteurs, la Vallée de la Petite-Nation publiée depuis plus de 5 ans, et même si les frais d'opération ont augmenté la direction en a toujours absorbé le coût. Il arrive cependant qu'au cours de 1966, nous avons eu à subir des augmentations sensibles dans presque tous les domaines. Le papier journal, les films, les plaques, tout a augmenté. D'ailleurs vous le savez vous-mêmes chers lecteurs comment le coût de la vie a grimpé au cours des der-

nières années.

La Vallée de la Petite-Nation a maintenu ses taux à un même niveau aussi longtemps que possible, mais avec les fluctuations en 1966, la direction du journal se voit dans l'obligation d'augmenter l'abonnement si elle veut maintenir sinon améliorer encore la qualité du journal.

Nous espérons que nos lecteurs comprendront la situation et continueront à nous accorder leur patronage.

La publication d'un hebdomadaire régional dans une région comme la vôtre, offre de précieux avantages à tous. Il serait souhaitable que la population en réalise l'importance, et s'impose le devoir de lui conserver longue vie.

Travaillons ensemble à faire de cette partie du comté de Papineau, un territoire où l'esprit civique, l'esprit communautaire, qui sont les caractéristiques d'une population en évolution, soient également le gage d'un peuple progressif.

Le journal est l'organe par excellence pour faire valoir nos droits et nos besoins.

Succès et longue vie à la Vallée de la Petite-Nation, votre hebdomadaire. La direction.

BONNE NOUVELLE

L'Association des Commissions scolaires de la vallée de la Petite-Nation désire faire part à la population que les négociations en vue d'une nouvelle convention collective entre les commissions scolaires et l'association des instituteurs de la vallée de la Petite-Nation, ont abouti à un règlement final vendredi le 13 janvier dernier. Les négociations se poursuivent depuis le mois de juillet 1966.

Joseph Lyrette, s e c .

Papineauville que fais-tu ?

Un Rallye automobile a eu lieu le 17 février prochain. C'est ce que me déclarait Conrad Labrosse l'ancien président du Club Rallye automobile. Des élections ont eu lieu la semaine dernière; chez nous on a Jean-Paul Corbeil qui a été élu vice-président. Dans le prochain numéro je vous donnerai la liste complète de l'exécutif. Le trophée "Gilles Lanthier Assurances" et le trophée "Comité des Loisirs de Montebello", ainsi que les trophées O'Keefe seront encore à l'enjeu.

La saison du ballon-balaï tirera sa fin et il sera très intéressant de surveiller les activités des clubs Papineauville et Ripon qui se livre une belle lutte pour la première position. En passant, le club de Papineauville organise au mois de Mars une soirée en l'honneur de ses joueurs. Elle aura lieu au Seigneurie Motel et les billets sont déjà en vente.

Félicitations à nos bons amis Marcel Charette et Francine Séguin qui s'épouseront au début de mars.

De surprise en surprise ma petite belle-sœur, Mme Henriette Paquette (Chartrand), attend la visite de la cygogne dans quelques mois. Félicitations à l'heureux couple.

Samedi le 4 février M. Roger Brazeau donne une soirée du bon vieux temps à sa cabane à sucre. Si vous voulez lâcher votre fou et aimer swigner, il y aura de quoi satisfaire les plus difficiles. Donc, samedi soir, le 4 février chez M. Roger Brazeau.

Une belle et jeune exploratrice tombe aux mains d'un cannibale qui s'apprête à la jeter dans le grand chaudron de la tribu - Vous ne pourriez pas vous contenter comme tous les autres hommes de me dévorer des yeux seulement.

Bye! J a c.

Soirée du mardi gras

Soirée masquée à l'occasion du mardi gras, samedi soir le 4 février à 8.30 p.m. à la salle municipale de St-Sixte. Orchestre Bélaire au complet. Prix pour les meilleurs costumes.

Pour une soirée d'entraînement à St-Sixte, le 4 février au soir à 8.30 h. Aussi, le 12 février dimanche à St-Sixte, à 130 p.m., courses d'auto-neige à 2.30 p.m. "Sleigh Drive" suivi d'un repas aux fèves à la salle municipale. Venez nombreux - Enfants 0,75 cts, pour sleigh drive et repas - Adultes: \$1,50 pour sleigh drive et repas.

N.-D. de la Paix

Le premier carnaval de N.D. de la Paix aura lieu les 11 et 12 février prochain. A cette occasion, des tours de poneys et d'auto-neige seront disponibles pour ceux qui le désirent. En plus, des prix de \$5., \$10. et \$15. seront attribués aux meilleures sculptures sur glace. Bienvenue à tous.

Message du maire Eugène Legault



Chers concitoyens,

Je me réjouis avec mes supporters de la confiance de mes compatriotes et je m'unis à tous les échevins élus pour vous dire un gros merci.

Devant l'accroissement exorbitant des frais d'administration, certains citoyens de Papineauville m'ont demandé de poser ma candidature à la mairie. Pareille augmentation de dette n'était pas favorable, pour plusieurs familles; donc, j'ai accepté afin que mon expérience puisse servir pour le bien de la cause publique.

Je suis assuré que tous les membres du conseil présents en fonction sauront délibérer avec sagesse et modération sur les affaires municipales.

Je demeure votre tout dévoué Eugène Legault, maire. P.S. Je profite de l'occasion, pour remercier tous ceux de notre comté qui m'ont offert des félicitations soit par télégramme, téléphone, lettres ou cartes. Merci.

Carte panoramique

Nous publierons dès le mois de mars une carte panoramique régionale avec des "tours" touristiques clairement indiqués. Un comité est à l'oeuvre pour recueillir tous les renseignements utiles à cette publication.

Nous ne voulons pas omettre des points d'intérêts exceptionnels, hors de l'ordinaire, de la région ouest du Québec: lieux historiques, formations géologiques spéciales, vues panoramiques, industries d'intérêt particulier, phénomènes naturels, enfin tout ce qui peut attirer des touristes.

Voici des exemples illustrant le genre d'attractions touristiques que nous recherchons: caserne Lafleche, Mont Ste-Marie, Chutes Chaudières, manoir Papineau, résidence de Bourassa, carrière pour les collectionneurs, bois de grève (driftwood), belvédère Champlain, résidence de Mackenzie King à Kingsmere, imprimerie nationale, les industries de la C.I.P. à Gatineau, vieilles églises, vieux moulins à farine, etc.

Si vous pouvez nous fournir quelques points d'intérêts dans votre coin de la région, veuillez s'il-vous-plait nous les communiquer.

En vous remerciant de votre collaboration, nous demeurons, vos bien dévoués,

Armand Turpin, Directeur général.

MONTEBELLO

Curling: (Categorie Senior)

La semaine dernière une équipe de curling du club Granit dirigée par le Dr. L. Biron, "Mr Curler" allait rencontrer sur les glaces du club Brownsburg une équipe de ce club, celle-ci remporta la victoire par la faible marge d'un point. Cette compétition "Senior" dont l'enjeu est la fameuse (Pierre) Seagram d'une Grande valeur. L'équipe du Dr Biron était composée de J.L. Gervais, Jos Gervais, S. Larivière...

Egalement, dimanche dernier, au Club Granit de Montebello, eut lieu la journée de la Légion Canadienne section "Hawkesbury". Au delà de 100 personnes ont suivi les activités des curlers au cours de cette journée. Tous s'amuseront également après avoir dégusté un bon souper servit par la Maison R. Champagne. Plusieurs prix furent distribués à la fin de la journée aux gagnants de différentes catégories.

Bonne fête:

A J. Juteau à l'occasion de son prochain anniversaire.

Prochain mariage:

Robert Garlepy de Montebello à Mlle Nicole Rochon de Brownsburg. La semaine dernière M. Léon Ipperciel de Montebello fut transporté en ambulance à l'hôpital à la suite d'une légère défaillance cardiaque. Souhaits de prompt rétablissement à M. Ipperciel et également à tous nos malades de Montebello et Fassett.

Seignior Club:

Lundi dernier au Seignior Club de Montebello un groupe d'amis se réunissait pour souhaiter à Jean-Paul Duchesneau le plus de succès possible dans la nouvelle carrière qu'il embrasse. Jean-Paul après plusieurs années de loyaux services à l'emploi du Seignior Club a décidé de se lancer dans la carrière du golf à titre d'assistant pro. Il doit joindre sous peu, Jean-Guy Périard qui est Pro au golf Boucherville. A l'occasion de cette réunion d'amis, un présent "souvenir" de tous ses amis fut offert à Jean-Paul.

MEILLEURE HISTOIRE

ENTRE TRICHEURS.

Les gars avaient joué aux cartes jusqu'à quatre heures du matin. Le pot était considérable et la tension était grande.

"O.K., j't'acote, grogna un des gars, koske t'as?"

"Six valets", répondit l'autre gars, "j'emporte le pot."

"Ote tes saudites mains sales su c'pot-la", sursauta son enchérisseur, "moué aussi, j'ai six valets mais ils sont toutrenpique".

O-2.

UNITE SANITAIRE PAPINEAU

Clinique de Puériculture: Semaine du 6 au 10 février.

Mardi 7 - St-André-Avellin, Merc. 8 - Masson, Jeudi 9 - Buckingham.

MEDECIN DE GARDE

Le Médecin de garde pour la prochaine fin de semaine sera le Dr. Gilles Drouin, de St-André-Avellin, tél. 163.

Drôles d'idées

Un chameau disait un jour à un autre chameau: "Je me sens comme si on m'avait fait passer par le trou d'une aiguille."

Un mari à sa femme, en sortant de chez des amis: Les fils du bébé et de leurs vacances ne m'ont pas trop ennuyé, mais il est allé un peu fort en y glissant de la publicité pour sa compagnie d'assurances!

Un homme à un autre, tandis qu'ils sont en train de jouer aux cartes dans une laverie l'après-service: Dépêche-toi de donner, j'en suis au rinçage.

Une sténo-dactylo, à l'heure du déjeuner: Je suis un régime de bas salaire.

Un chômeur à un autre, en faisant la queue pour toucher leurs indemnités: Quand je pense qu'un gouvernement pareil est ma seule source de revenus, j'en ai la chair de poule!

Banderole sur un pare-choc: "Protégé par Batman".

La chaire.

BON VOYAGE

Bon voyage à Mlle Lucette Bédard qui est partie le 30 janvier pour trois semaines de vacances à Corpus Christi sur le bord du Golfe du Mexique, en compagnie de Mme Annette Lefrenière et de M. Yvon Lefrenière. De la part de ses parents et amis.

POUR VOTRE AUTO VOYEZ COTO



DESCOTEUX PAQUETTE

Chez

TURPIN a THURSO

AUTOS USAGES

985-2255 985-2520

Pontiac - Buick - Beaumont

CARTES PROFESSIONNELLES

TEL.: 985-2583

Dr. UBALD DESLAURIERS

Chirurgien - Dentiste

128 B, RUE GALIPEAU

THURSO, QUE.

Dr. PHILIPPE SIMARD

Chir. - Dentiste

ST-ANDRE-AVELLIN, QUE.

TEL.: 96

Dr. GILLES DROUIN

Médecine générale

TEL.: 163

ST-ANDRE-AVELLIN

Dr. HUBERT ST-LOUIS

Médecine générale

BUREAU: 2.00 P.M. A 4.00 P.M. 7.00 P.M. A 9.00 P.M. (SAUF LE MERCREDI)

ST-ANDRE-AVELLIN, QUE.

TEL.: 14

Bureau: 985-2020

Rés.: 985-2014

LACROIX & FILS ENR.

Courtier d'assurances générales

MICHEL LACROIX 309, VICTORIA LUCIEN LACROIX COURTIER D'ASS. AGREE THURSO, QUE. COURTIER D'ASS. ASSOCIE

Mascarade du Mardi Gras

le 7 février

Plusieurs cadeaux

Plaisir pour tous

Goûter aux fèves au lard gratuit.

HOTEL MOTEL



LAC SIMON

Compétition d'auto-neige

le 12 février

5 coupes et cadeaux

aux gagnants

des différentes courses.

28 ans d'éducation forestière

L'Association forestière québécoise a tenu le 17 janvier dernier au Château Frontenac, Québec, sa 28e assemblée générale annuelle; plus de 200 directeurs provinciaux et régionaux de cet organisme de conservation des forêts et d'éducation forestière étaient présents. Le président général, M. J. G. MacLeod, de Montréal, a présenté son rapport annuel, de même que le trésorier, M. Omer Lussier, de Québec et le directeur général, M. Jules-A. Breton.

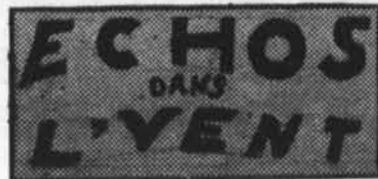
L'année 1966 fut très active; le budget a augmenté sensiblement, et parmi les principales réalisations l'on note: la reconnaissance officielle de 24 nouvelles Fermes forestières, portant le total dans la province à 594, couvrant une superficie de 203,429 acres; la tenue d'une certaine de congrès, journées forestières, campements en plein air, expositions à but forestier, etc; l'organisation de concours de sylviculture pour la terre à bois et l'érablière; l'organisation d'une vingtaine de Clubs 4-H; la tenue de la Semaine provinciale 4-H et de la Semaine de l'arbre; l'organisation de 8 camps de formation 4-H, d'expertises 4-H, de relais le long des routes nationales, de pépinières 4-H; l'ouverture de nos 18 concours annuels concernant les diverses phases de la conservation des ressources naturelles; l'organisation d'une campagne d'embellissement avec les Clubs 4-H dans les cadres de la célébration du Centenaire de la Confédération; le développement du projet d'éducation forestière des jeunes des villes (CEC); la participation à la Semaine de la forêt, etc.

Les associations forestières régionales, au nombre de 11, ont également à leur crédit de nombreuses réalisations, entre autres: l'organisation des municipalités pour la prévention et la lutte contre les feux de forêt; la préparation d'exhibits forestiers; l'organisation de tournées de conférences dans les paroisses et les clubs sociaux; la préparation de nombreux mémoires aux organismes gouvernementaux intéressés à la protection et à la conservation de nos forêts, etc.

Bref, l'année 1966 marque sûrement, comme le dit le directeur général dans la présentation de son rapport, une étape très considérable dans la réalisation des objectifs de l'Association forestière québécoise, objectifs qui sont l'établissement par l'éducation, dans l'esprit de chaque citoyen de la province, d'une façon de penser et de voir favorable à la protection et à la conservation de nos forêts.

Après la présentation des rapports, il y eut un panel sur les PROBLEMES FORESTIERS REGIONAUX; les sujets suivants furent traités: "Le gérant régional: ce qu'il a été pour le grand public, ce qu'il est présentement et ce qu'il sera dans l'avenir" - "L'Association forestière, et les corps publics" - "Les fermes forestières" - "Responsabilité des associations régionales, vis-à-vis les Clubs 4-H" - "Recrutement des membres et financement" - "L'organisation d'un Centre de conservation" - "La Semaine de la forêt" - "Moyens employés par l'Association forestière mauricienne pour intéresser les touristes à la conservation et aux activités de l'Association" - "Initiatives de La Jeune Association forestière québécoise."

À l'issue de l'assemblée annuelle eut lieu l'élection des officiers pour l'année 1967 - "Le banquet de L'ORDRE DU MERITE FORESTIER a clôturé ce congrès; l'invité d'honneur était l'honorable Claude G. Gosselin, ministre des Terres & Forêts,



C'est mardi le 7 février, à l'hôtel Petite-Nation de St-André-Avellin qu'aura lieu un souper organisé par la nouvelle administration de la Chambre de Commerce. A cette occasion, MM. Armand Turpin sénior et Antoine Grégoire agiront comme conférenciers. Vous pouvez obtenir vos billets en vous adressant au nouveau président de la C. de C. M. René Bélsis.

D'après certaines rumeurs, le nouvel Hôtel de ville de St-André-Avellin ouvrira ses portes à peu près au même moment que l'ouverture de l'exposition. C'est du moins ce que la population de St-André souhaite.

Plusieurs propriétaires d'autos-neige de St-André-Avellin se sont inscrits dans les compétitions qui se dérouleront à l'occasion des carnavals. A date quelques participants ont été déclarés vainqueurs.

Le prochain carnaval aura lieu à Montpellier les 4 et 5 février prochain. A chaque année les organisateurs de ce carnaval remportent un succès éclatant. Espérons que la température les favorisera.

Mlle Lucette Bédard de St-André-Avellin, profite de quelques jours de vacances pour visiter Corpus Christi, situé sur les bords du Golfe du Mexique.

Les organisateurs du Carnaval de N. D. de la Paix profitent de l'occasion pour faire appel à tous les propriétaires d'autos-neige pour s'inscrire à la grande compétition qui se déroulera les 11 et 12 février prochain.

Ce soir jeudi, une soirée est organisée à la salle de l'école Normale au profit de l'Enfance Exceptionnelle. Rendez-vous en grand nombre.

Je remarque que certains propriétaires de magasin ont décidé de faire une grande vente à l'occasion de la période hivernale. En consultant le journal, vous pourrez profiter de grandes aubaines. N'oubliez pas, encouragez nos annonceurs.

Samedi soir le 4 février, à 8,30 p.m., à la salle paroissiale de St-Sixte, soirée à l'occasion du mardi-gras, des prix seront attribués aux meilleurs costumes.

La semaine dernière, l'auto de Mme Claude Rodgers, de Ripon a subi de lourds dommages, lorsque le conducteur, M. Maurice Gauthier a perdu la maîtrise du volant pour aller briser quatorze poteaux de clôture. Aucune personne n'a été blessée.

Samedi et dimanche les 4 et 5 février, M. Rolland Coté, administrateur de la Salle Caravane, vous présentera l'Orchestre les DYNAMIQUES. C'est quelque chose à ne pas manquer. Venez en foule.

Une fois de plus, le Carnaval de Plaisance a été couronné de succès, même si la température fut maussade. Les organisateurs de cette fête se sont dit enchantés des résultats.

Le nom de Robert "Bob" Louisse sera sûrement retenu dans les prochaines courses d'autos-neige. Dimanche dernier, à un carnaval de Plaisance, il s'est classé au premier rang pour se mériter le trophée (O'Keefe), don de M. Robert Bourgeois, de Montebello.

Dans le domaine du ballon-balai, l'équipe de Ripon a remporté les honneurs du tournoi triomphant de Papineauville au compte de 2 à 0. Du côté féminin, l'équipe de Papineauville est sortie vainqueur.

Témoïn.

CARNAVAL



DE THURSO

GRAND TOURNOI

REGIONAL DE

BALLON-BALAI 18 - 19 FEVRIER

\$125.00 en prix

Ouvert à toutes les équipes de la région, hommes et femmes.

INSCRIPTION : Hommes : \$10.00
Femmes : \$ 5.00

TIRAGE DES EQUIPES LE 16 FEVRIER

S'adresser à CLAUDE LALONDE - Tél.: 985-2903 - Thurso
PIERRE ou PAUL LALONDE - Tél.: 985-2502
SYLVIO GIROUX - Tél.: 985-2540

Chronique des vivres

Les économistes du ministère de l'Agriculture du Canada prévoient que les prix du poulet à rôtir ainsi que ceux des dindons demeureront à leur plus bas niveau actuel. Par contre, les prix du boeuf pourraient augmenter en février.

Oeufs: La baisse des prix des oeufs résulte d'un ajustement saisonnier. On s'attend à ce que le marché demeure stable.

Volaille: A cause d'une production abondante, les prix des poulets à rôtir et des dindons accusent un fléchissement. La situation devrait rester la même.

Porc: La mise en marché est considérable et les prix sont bas.

Boeuf: Les stocks de boeuf étant à la baisse, les prix devraient rester stationnaires ou augmenter.

Pommes de terre: L'abondance des approvisionnements de pommes de terre a retenu les prix à un niveau inférieur à ceux de la période correspondante l'an dernier et l'augmentation saisonnière devrait être moins forte que celle de l'année précédente.

Carottes: On rapporte des stocks abondants en Ontario, et les prix qui sont inférieurs à ceux de l'année dernière devraient rester stationnaires.

HOTEL Tél. 600-S-22 RIPON
MOTEL Air conditionné
PISCINE RECEPTIONS DE TOUS GENRES
CAMPING THEO. BERNARD, PROP.



A chaque fin de semaine

l'orchestre

Danse carrée moderne
Vos chansons préférées
Venez chanter avec nous
chez vous

Bellevue

" THE TUNERS "

UN NOUVEL HEBDOMADAIRE EST NÉ " LA SEMAINE ILLUSTRÉE "

Un nouvel hebdomadaire est né qui porte le nom de "La Semaine Illustrée". Ce journal grand format, c'est d'abord une équipe qui, chaque semaine, trouve les mots, l'accent, la sensibilité pour divertir et renseigner un public de choix.

Dans cette publication, Marcel Brouillard et Jean Coté, apportent leurs commentaires sur l'actualité; le caricaturiste Pacy décrit la vie quotidienne en quelques coups de crayons; l'historien Robert-Lionel Séguin lève le voile sur les histoires galantes de nos pères; le docteur Lionel Gendron, auteur de plusieurs volumes à succès, traite de tous les problèmes de santé; Lucien "Frenchie" Jarraud dit ce qu'il pense de tous les grands problèmes discutés sur la place publique; Josette Gedin donne des recettes aux femmes sur l'art de rester belles; Philippe Lafframboise et Mouné Victor pénètrent dans l'intimité aux vedettes du disque et du cinéma; Pierre Brodeur flirte avec les artistes internationaux, et Fernand Parisel, le photographe, chasse des images susceptibles d'intéresser les lecteurs de "La Semaine Illustrée".

De haute tenue, "La Semaine Illustrée", c'est d'abord une équipe qui pense et travaille en fonction des exigences d'un public à la recherche d'un "renouveau" journalistique. Présentée par le maquettiste Gilles Thibault, "La Semaine Illustrée" est dirigée par Marcel Brouillard et Jean Coté.

DECES DE M. FRANCIS DAMBREMONT

M. Francis Dambremont est décédé subitement à Thurso le dimanche 22 janvier 1967, à l'âge de 61 ans. Outre son épouse, Evelyne Raby, il laisse quatre frères: Roméo, Hervé, Ferdinand de Ripon et Gérard de Timmins; quatre soeurs: soit Mmes Ariste Prévost de Cochran; Contrent Chartrand de Timmins; Veuve Hector Dumouchel; Ernest Douglas de Montréal. Le service fut chanté en l'église St-Casimir de Ripon et l'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.



Récemment avait lieu en l'église paroissiale de Thurso le mariage de Mlle Madone Parisien fille de M. Emile Parisien et de feu Mme Parisien de Thurso à M. Donald Beaulne, fils de M. et Mme René Beaulne de Buckingham. Les nouveaux époux ont élu domicile à Thurso.

Réflexions sur les grèves d'instituteurs

Quand on prétend lutter pour la justice, il faut bien se garder de commettre soi-même, dans l'ordre des moyens, des injustices plus graves que celles dont on se plaint.

L'Exécutif de l'Association des Parents Catholiques du Québec, à sa réunion du 3 décembre dernier, à Québec, a mandaté son président, M. Louis Bouchard pour exprimer sa position au sujet des grèves d'instituteurs et de l'éventualité d'une grève générale prochaine dans le secteur public de l'enseignement. L'exposé ci-après définit l'attitude prise par l'exécutif à ce sujet.

Pour l'Exécutif de l'A.P.C.Q.,
LOUIS BOUCHARD, président.

Des grèves d'instituteurs s'organisent en divers endroits, et pourraient bientôt se transformer en une grève générale des professeurs, à l'échelle de la province. Quoi qu'il advienne de cette possibilité, il est opportun de poser certaines questions, sans porter jugement sur le bien-fondé des griefs.

La grève doit toujours faire mal à quelqu'un. A qui fait mal une grève d'instituteurs? A des patrons exploités, qui sont ainsi privés de leurs profits scandaleux? ... Non! Aux enfants qui fréquentent l'école et à leurs parents. Les victimes, dans ce cas, ne sont ni responsables ni mandatées pour régler le conflit; les parents, en général, ignorent même la nature ou les données du différend. Ils savent qu'ils contribuent, de plusieurs façons, à payer les services d'enseignement; que leurs enfants ont le droit strict, en justice, de recevoir cet enseignement, et qu'ils en sont privés pour une période indéterminée, par une décision de grève de la part des maîtres. On ne peut nier qu'une grève dans l'enseignement public lèse des droits et crée une grave injustice à l'égard d'une large portion de la population.

Existe-t-il, dans la rémunération et les conditions de travail des professeurs, une situation tellement injuste qu'elle puisse légitimer un arrêt de travail? Le public et surtout les parents, — ceux à qui cette grève ferait mal, n'auraient-ils pas le droit de connaître d'abord cette situation avant d'entendre la menace? Les parents pourraient alors intervenir auprès des « patrons-commissaires » et, s'il y a lieu, du « patron-Etat », avec certaines chances de succès, à cause de leur nombre, de leur qualité d'électeurs et de contribuables.

Parler de grève avant d'éclairer les parents, n'est-ce pas lever une arme contre les victimes en négligeant de prouver qu'on est dans son droit? Une menace ou une décision de grève ne prouve pas le droit, ne crée pas de droit, n'éclaire pas le dialogue ni ne prépare un climat favorable à l'entente.

On allègue parfois: « La grève ne sera guère nuisible aux enfants parce qu'elle ne pourrait durer longtemps. Les autorités seront bien forcées, au nom du bien commun et sous la pression de l'opinion publique, de régler le conflit sans délai ».

Il faut se demander si lesdites autorités, responsables du bien commun dans le secteur de l'enseignement, croiraient devoir céder devant les syndicats, à cause d'une menace, ou du fait d'une grève? ... La partie patronale peut-elle accepter que les raisons qui lui faisaient dire « NON » hier, à certaines revendications, disparaissent par magie devant une politique de force, une menace aux droits des parents, pour lui permettre de dire « OUI » demain?

Et si les parents s'avisent de dire aux commissaires: « Résistez au chantage, aux menaces de grève... »

Les grèves d'instituteurs sont interdites dans un grand nombre d'États nord-américains. Elles sont très mal acceptées au Québec. La

grève des employés d'hôpitaux, qui a fait mal à des milliers d'innocentes victimes, a provoqué un mouvement général d'indignation. Les grèves de professeurs prennent le même aspect et risquent de se solder, pour les enseignants eux-mêmes, par un bilan négatif. Négatif sous l'aspect économique lorsqu'elles se prolongent...; négatif aussi pour le crédit de la profession.

L'éducateur est celui qui empêche la société de devenir une jungle. C'est du moins ce qu'on est en droit d'attendre de lui. Son rôle est plus essentiel que celui des agents de police: il doit faire croire, non à la force, mais à la justice, dans une société civilisée.

Qu'on le veuille ou non, une grève d'instituteurs accrédite chez les jeunes l'idée que « C'EST LA FORCE QUI CREE LE DROIT ». C'est un exemple qui, tôt ou tard, fait éclore chez eux un climat de lutte et de révolte contre toute autorité.

Ajoutons que le temps perdu dépasse la période de la grève, pour les élèves. Dès qu'une menace de grève ou la date de son déclenchement prochain sont connues, l'équilibre émotif et le travail sérieux des élèves sont déjà compromis. Des digressions, des plaidoyers s'interposent dans les cours, pour expliquer et justifier la grève aux yeux des élèves.

La grève elle-même place les élèves dans un désœuvrement qui désoriente et démoralise. Chez les plus sérieux et chez leurs parents, elle cause une obsédante inquiétude quant au succès des examens.

Ces réflexions veulent être un appel aux professeurs, appel très respectueux de leur liberté. Il faut que tous ceux qui rejettent la grève et la menace de grève, comme un mauvais moyen de promouvoir leur bien-être matériel et le crédit de leur profession parlent et agissent, tout autant que ceux qui la favorisent. Trop souvent des grèves sont imposées par une minorité active et bruyante, à des syndiqués muets, ou qui « restent chez eux » en espérant qu'on ne la décidera pas...

Une décision de grève, dans les circonstances présentes, mettrait en conflit chez le maître, d'une part, son devoir de conscience professionnelle vis-à-vis des élèves, qui ont droit en justice à la continuité du service d'enseignement pendant l'année académique, et d'autre part, la solidarité syndicale.

Une grève de professeurs, locale ou provinciale, ne peut être un vrai succès sans l'appui ou du moins la sympathie des parents; et les parents, à l'heure présente, n'accorderaient sûrement pas leur appui sans une information beaucoup plus complète. Ils organiseraient plutôt leur défense contre une forme d'agression dans laquelle leurs enfants servent d'otages.

Quand on prétend lutter pour la justice, il faut bien se garder de commettre soi-même, dans l'ordre des moyens, des injustices plus grandes que celles dont on se plaint.

AU CARNAVAL DE PLAISANCE

C'est la fin de semaine dernière qu'a eu lieu le carnaval annuel de Plaisance. Mlle Lucie Legault fut élue reine du Carnaval, tandis que Mlles Lise Blais, Marie-Claire Frappier, Lisette Ménard et Lucille Ouellette furent élues dâches-

ses. Malgré la tempête de neige de vendredi dernier, "Les Mortuaires" ont été applaudis par une salle remplie de gens de tous les âges. Dans la même journée, débutait à l'hôtel Baie Noire, un bercethon qui devait se poursuivre durant toute la fin de semaine.

Samedi dans la journée il y eut différentes compétitions de sports; entre autre, l'équipe féminine de ballon-balai de Papineauville a remporté 2 victoires d'affilée pour se mériter le trophée du championnat du Carnaval.

Dans la soirée il y eut un e "Sleigh Ride" qui fut très appréciée des jeunes. Et dans la même soirée il y avait danse à la salle municipale.

Dimanche à 12, 30 hres p. m. il y eut le couronnement de la Reine Mlle Lucie Legault au Palais de Glace. Il fut suivi du défilé du Carnaval avec le fameux "Bonhomme Carnaval."

Dans la journée il y eut plusieurs activités sportives; dont course d'autos-neige (sous la direction de l'hôtel Patriote). Ainsi que du ballon-balai, l'équipe masculine de Ripon sortit victorieuse pour remporter le trophée du championnat du Carnaval. La remise des trophées pour les différentes compétitions a eu lieu à la salle municipale dimanche soir.

Dimanche soir se poursuivait le "bercethon" à l'hôtel Baie Noire. A la fin de la soirée, seulement un participant s'était retiré sur les quatre. En un mot, le Carnaval de Plaisance fut un succès. La population de la région a répondu largement à l'appel lancé par les organisateurs du Carnaval.

Le comité des Loisirs de Plaisance tient à remercier la population qui a bien voulu participer à son carnaval.

N.B. Nous félicitons les organisateurs du Carnaval de Plaisance.

RIPON REMPORTE LES HON. DU TOURNOI.

L'équipe de Ripon a remporté les honneurs du tournoi qui se déroulait à Plaisance à l'occasion du Carnaval en disposant du Papineauville au compte de 2 à 0. Dans la première partie, ils ont défait Plaisance en temps supplémentaire au compte de 1 à 0. L'équipe de Papineauville a triomphé de Montpellier au compte de 1 à 0 en temps supplémentaire également pour ensuite subir la défaite aux mains des Riponnais. Bravo au coach Denis Louisseize.



VOLKSWAGEN 1966 NEUVE
NOMBRE LIMITE

\$1595.?

NE MANQUEZ PAS UNE OCCASION PAREILLE **Voyez**

GARAGE R. HOTTE
428-4251 **Cheneville**

Vente "EXPO 67"
D'ICI AU 28 AVRIL,
1 PASSEPORT GRATUIT
AVEC L'ACHAT D'UNE AUTOMOBILE.
35 autos en montre - Aubaines incroyables

Deschambault Auto Ltee Ltd.
Vendeurs d'autos neufs et usagés
Route 8 - Papineauville
STATION B/A
Tel. 427-5510

FRANK GAUTHIER
Représentant

(Texte du journal
"Montréal-Matin")

Dans les Caisses populaires

Les épargnes des déposants sont en pleine sécurité

Comparaissant vendredi devant le Comité d'étude sur les institutions financières du Québec, les Caisses populaires ont exposé les systèmes de sécurité qu'elles ont mis en place pour protéger adéquatement leurs déposants. Ce mémoire était soumis au Comité par la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

Les Caisses populaires sont protégées par un système d'inspection des plus efficaces et qui fait l'envie de plusieurs autres organismes. Les inspections sont faites par une équipe de 87 inspecteurs, toujours à l'improviste. En plus de vérifier la tenue comptable, les inspecteurs surveillent l'administration de chaque Caisse populaire. Les dix Unions régionales groupant les Caisses populaires collaborent avec le Service d'inspection de la Fédération à ce travail de surveillance des Caisses populaires, et disposent, à cette fin, de plus de cinquante techniciens. On sait que le Service d'inspection de la Fédération s'est déjà mérité les éloges de la Commission Porter chargée d'étudier le système financier canadien.

Police de garantie

Toutes les Caisses populaires sont aussi protégées par une police de garantie globale. Cette police de garantie globale les protège contre toute perte résultant de cambriolage, vol ou fraude, y compris les pertes résultant de la destruction d'argent à la suite d'un incendie. Les Caisses populaires sont également protégées par un service de sécurité formé de policiers chevronnés qui sont constamment sur le qui-vive pour prévenir les attaques ou prêter main-forte partout dans la province au cas de besoin. Ce service de sécurité est assisté dans son travail de prévention par quelque 125 gardiens armés en

service dans les Caisses populaires.

Fonds collectif

Pour pouvoir matérialiser leur solidarité en cas de besoin, les Caisses populaires ont constitué, depuis 1948, un fonds collectif de sécurité dont les réserves actuelles dépassent \$1,500,000. Le fonds de sécurité a été créé pour assurer la complète protection des épargnes des déposants contre toutes pertes possibles. Ce fonds de sécurité s'ajoute aux réserves individuelles des Caisses populaires qui dépassent présentement \$62 millions.

Services techniques

Pour renforcer les trois systèmes de protection décrits plus haut, la fédération a mis sur pied un groupe d'experts qui constituent "les services techniques". Ces spécialistes en comptabilité, en administration et en placements sont chargés de veiller, par leurs études, à la sécurité des biens des déposants et à l'efficacité administrative du mouvement des Caisses populaires.

Enfin, un service d'éducation bien structuré cherche sans cesse à rejoindre les quelque 17,000 administrateurs des Caisses populaires et leurs 1,800,000 membres afin de leur inculquer les objectifs de ce mouvement et les rendre plus compétents dans la gestion des biens. C'est là un élément humain qui conditionne dans une large mesure la sécurité des fonds et le rôle des Caisses populaires dans l'économie.

BONNES FETES

A M. Hilaire Martel de Thurso qui célébrera son anniversaire de naissance le 9 février, de la part de plusieurs amis.

A Mlle Lucienne Robillard, de St-Sixte, qui célébrera son anniversaire de naissance le 10 février, de la part de sa grand-mère et sa tante Agnès.

A Mlle Sylvie Robillard, de St-Sixte, qui célébrera son anniversaire de naissance le 11 février, de la part de sa grand-mère et sa tante Agnès.

A Mme Donat Robillard, de St-Sixte, qui célébrera son anniversaire de naissance le 14 février, de la part de Mme J.-B. Robillard.

A M. Aimé Robillard, de Thurso, qui célébrera son anniversaire de naissance le 13 février de la part de Mme J.-B. Robillard.

A M. Richard Labelle de Thurso qui célébrera son anniversaire de naissance le 24 février prochain, de la part de Mme J.-B. Robillard.

M. et Mme Alpha Prévost prenaient récemment le souper chez M. et Mme Jean-Yves Laplante. Ils étaient accompagnés de leurs fils Jacques et Alain.

M. Désiré Legault, de St-Sixte se rendait récemment à Buckingham chez Ernest Varin, pour prendre le souper.



Récemment avait lieu en l'église paroissiale de Thurso le mariage de Mlle Lucie Chartrand fille de M. et Mme Lorenzo Chartrand de Thurso à M. Jacques Dompière fils de feu M. Aurèle Dompière et de Mme Dompière de Hull. Les nouveaux époux ont élu domicile à Ottawa.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

HULL

Canada — Province de Québec
District de Hull

Cour Supérieure, N° 8366. **RÉAL CHARLEBOIS**, ayant sa place d'affaires à Plaisance, dans la province de Québec, demandeur, vs **MAURICE et RENÉ ST-PIERRE**, domiciliés à Ripon, P.Q., défendeurs.

« Un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro 50, du rang 5, canton de Ripon, propriété de Maurice St-Pierre, domicilié à Ripon, district de Hull, province de Québec.

« Un terrain connu et désigné comme étant partie du lot numéro 51, dans le rang 5, canton de Ripon, propriété de René St-Pierre, domicilié à Ripon, district de Hull, province de Québec, sauf et excepté vente en date du 4 juillet, 1964, devant Me André Dufresne, notaire, enregistrée le 29 juillet, 1964, sous le numéro 99158, par René St-Pierre à Alfred Fournier. Vente en date du 24 juillet, 1964, devant Me André Dufresne, notaire, enregistrée le 19 août, 1964, sous le numéro 99335, par René St-Pierre à Laurent Leduc. Vente en date du 18 août, 1964, devant Me André Dufresne, notaire, enregistrée le 28 août, 1964, sous le numéro 99474, par René St-Pierre à Hans Georges Mayer. Vente en date du 4 novembre, 1965, devant Me André Dufresne, notaire, enregistrée le 22 novembre, 1965, sous le numéro 102950, par René St-Pierre à Laurent Leduc ».

Pour être vendus au Bureau d'Enregistrement de la Division de Papineau, à Papineauville, le DIX-SEPTIÈME jour de FÉVRIER 1967, à TROIS heures de l'après-midi.

Bureau du Shérif, 7 janvier, 1967. **Le Shérif, R. ST-PIERRE, 18017-0**

Chambre de commerce de St-André-Avellin

C'est mardi le 7 février prochain qu'aura lieu un souper organisé par la nouvelle administration de la Chambre de Commerce, à l'Hôtel Petite-Nation de St-André-Avellin. A cette occasion un buffet froid sera servi précédé d'un punch. Deux conférenciers de marque seront présents; il s'agit d'Armand Turpin (Père) et d'Antoine Grégoire. Tout le monde est invité, qu'il soit membre ou non-membre. Réservez vos billets dès maintenant en vous adressant, au nouveau président, M. René Bélisle, N.B. Une invitation spéciale aux dames.

Conférence de Presse

Le dimanche soir à 10 heures, le réseau français de télévision de Radio-Canada vous présente Conférence de Presse, une émission animée par Louis Martin. Cette émission met en relief certains aspects de l'actualité en opposant généralement des hommes politiques à des journalistes.

La maison a besoin de réparations?

FAITES-LES MAINTENANT grâce à un prêt HFC

Les travaux d'hiver sont un bon placement!... Pourquoi? Parce que les matériaux et la main-d'oeuvre, étant plus faciles à trouver, coûtent moins cher et augmentent la plus-value de votre maison. Un prêt ménage HFC peut vous procurer jusqu'à \$2,500 pour réparations, rénovations ou redécorations. Puis, dans la nouvelle élégance de votre maison, vous rembourserez HFC aisément comme l'indiquera la table ci-contre.

Informez-vous de l'assurance-vie sur prêts aux tarifs de groupe.



Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$...	\$...	\$...	\$6.12	\$9.46
300	18.35	28.37
550	23.73	28.28	32.86	44.13	69.21
750	31.65	37.88	44.13	58.11	91.56
1000	41.45	49.77	58.11	79.36	...
1500	57.72	69.36	79.36	99.20	...
2000	72.15	86.20	99.20	109.12	...
2200	79.36	99.20	109.12	124.00	...
2500	90.18	109.12	124.00

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

BUCKINGHAM

101, rue St-Joseph—Téléphone 986-3327
(au-dessus du magasin Beamish)
Demandez nos heures d'ouverture le soir

HOTEL DES MONTS

LICENCE AU COMPLET
Tous les chemins conduisent à Montpellier
Plaisirs pour tous

CHAMBRE ET PENSION - ENDROIT TOURISTIQUE
Grill - Danse - Orchestre

TEL. 2571 MONTPELLIER, QUE.

SAMEDI ET DIMANCHE ORCHESTRE "Flying Notes"

SAMEDI SOIR
SOIREE DU CENTENAIRE ET DU CARNAVAL
PRIX AUX MEILLEURS COSTUMES ANTIQUES.



**Horaire
du 4 au 10 février 1967**

télévision

CBFT/2 MONTRÉAL
CBVT/11 QUÉBEC
CBOFT/9 OTTAWA
CBAFT/11 MONCTON
** = couleur

samedi 4 février

9.15—Cours universitaires
Biologie humaine: l'appareil circulatoire (3e partie).
10.00—Cours universitaires
Civilisation grecque: la naissance de la philosophie.
10.45—Cours universitaires
Littérature anglaise: Samuel Johnson et James Boswell.
11.30—Tour de terre
"Les Souris".
12.00—Pépinot
12.30—Viens voir
Animateur: l'abbé Ambroise Lafortune.
1.00—Golf
L'équipe Bo Winger et Tommy Bolt contre l'équipe Bob Goalby et Dick Sikes. Commentateurs: Jean-Maurice Bailly et Jacques Barrette. Voir article dans cette page.
1.45—Les Quatre Saisons
Auray Blain et Ulysse Potvin expliquent ce qu'il faut faire en été pour préparer de beaux paysages d'hiver.
2.00—Elles
Le problème du logement. — Mme Bailey, cartomancienne. — Exercices physiques pour les nouveaux-nés, avec Mme Maldaque.
3.00—Bob Morane
"La Fleur du sommeil".
3.30—Cent millions de jeunes

"Histoire et légende du grand saint Bernard".
4.00—L'Enfant du cirque
"L'Ange du trapèze".
4.30—Images en tête
Deux gagnants du concours d'été et leur film. — Long métrage: "Le Doulos".
Animateurs: Michel Garneau et Robert Millet.
6.30—Téléjournal
6.45—Langue vivante
Emission sur la langue française, avec Jean-Marie Laurence.
7.00—Match sur roulettes
Commentateur: Jacques Duval.
CBVT—Hebdo-sport
CBOFT—Sport atout
** 7.30—Solvez cet homme
8.00—Sincèrement, Fernand Gagnac
** 8.30—La Soirée du hockey
Chicago à Montréal.
10.15—Les Couches-tard
** 10.45—Le Défilé de nuit du Carnaval de Québec
Animateur: Jean Pelletier.
11.45—Téléjournal
11.55—CBOFT—Dernière édition
12.00—Nouvelles du sport
** 12.15—Cinéma
"L'Ambitieuse". Drame psychologique d'Yves Allégret, avec Andréa Parisy et Edmond O'Brien.

dimanche 5 février

9.15—Cours universitaires
Introduction aux mathématiques modernes: transformations et permutations.
10.00—Cours universitaires
Stylistique et composition: éléments de syntaxe.
10.45—Cours universitaires
Economie politique: répartition du produit national par la répartition entre les facteurs de production et par la productivité.
11.30—Le Jour du Seigneur
Messe télédiffusée de la chapelle du collège Saint-Laurent. Officiant: Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque auxiliaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
12.30—Lectures pour tous
CBVT—Récital
1.00—Panorama religieux
Commentaires et nouvelles sur l'actualité religieuse. Animateur: le R.P. Paul Doucet, o.p.
1.30—Les Travaux et les jours
Jean-Guy Roy interroge les auteurs des mémoires de l'U.C.C. et de la Corporation des agronomes à la Commission April. — Germain LeFebvre rencontre les responsables de la série de cours télévisés sur les sols.
2.00—Du sport et des hommes
Championnat de ski au mont Orford.
3.00—Du sport et des hommes
"Grand Prix du Carnaval". Course de voitures sur les Plaines d'Abraham. Animateurs: Louis Chassé, Pierre Fournier et Jacques Duval.
4.00—Partout

4.30—Monsieur et Madame Détéctives
"Coup double". Une femme est assassinée par un cambrioleur. Avec Peter Lawford et Phyllis Kirk.
5.00—De plus près
"Le Rabbi et le Golem" (2e partie), de la série israélienne "La Source de vie".
5.30—L'Heure des quilles
Commentateurs: Yvon Blais et Gérard Richard.
** 6.30—Expo 67
Loge-Expo et le Bill 19 sur le logement. Invités: Robert Letendre, André Mercier et Jacques Bélanger. Animateur: Jacques Fautoux.
** 7.00—Walt Disney présente
8.00—Les Beaux Dimanches
"Soirée au Théâtre Alcan: Blaise", comédie de Claude Magnier, avec Georges Carrère, Luce Guilbeault, Diane Pinard, Gisèle Dufour, Guy Hoffmann, Janine Sutto, Micheline Herberard et Arlette Sanders. Voir article en première page.
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Gullemin
"La Révolution française: le 9 Thermidor".
11.00—Téléjournal
11.10—CBOFT—Dernière édition
11.15—Sports-dimanche
11.30—D'hier à demain
"La Vie d'Adolf Hitler". Documentaire de Paul Rotha sur l'ascension, l'apogée et le déclin du régime nazi et de son dieu, Adolf Hitler.

dillac et Emmanuel Gil.
1.05—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains". Qui a convaincu Geneviève de rester à Paris jusqu'au 15?
1.30—Long métrage
"Accroche-toi, y'a du vent". Policier burlesque de Bernard Roland, avec Henri Salvador, Francis Blanche, Valeria Fabrizi, Memmo Carotenuto, Aldo Giuffrè et Nino Taranto.
3.00—Femme d'aujourd'hui
** 4.00—Bobino
4.30—La Boîte à Surprise
** 5.00—La Fourmi atomique
5.30—Les Croquignoles
6.00—Jeunesse oblige
"Le Club des Jnobs", avec Mariette Lévesque et Guy Boucher. Concours 28 jours.
CBVT—Rond-point
6.25—Nouvelles du sport
CBOFT—Nouvelles locales
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
** 7.30—Adèle
"Les Fiancés".
** 8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
Bidou mène une vie plutôt mystérieuse.
** 8.30—Mission impossible
Intrigue, avec Steven Hill, Martin Landau, Barbara Bain et Greg Morris.
9.20—CBOFT—Le Carnet du Centenaire
Animateur: Jean-Bernard Rainville.
9.30—Tous pour un
** 10.00—Le Bonheur des autres
Personne ne fait plus confiance à Léo, sauf Philippe.
10.30—Caméra 67
Election complémentaire au Nouveau-Brunswick, dans Restigouche. Affrontement Robichaud-Van Horne. Reporter: Michel Gaudet.
11.00—Téléjournal
CBOFT—Dernière édition
11.20—Supplément régional
11.30—Nouvelles du sport
11.35—Les Incorruptibles
"Le Bouc émissaire".

lundi 6 février

10.00—Télévision scolaire
Géographie pour les élèves de 8e année.
10.30—La Souris verte
La leçon de choses, avec Claudia Lamarche. Thème: les pigeons.

10.45—Poly
11.00—Inspecteur Leclerc
"Fou M. Surley".
11.30—Long métrage
"Les Insatisfaites", étude de moeurs d'Ignacio F. Iquino, avec Rita Ca-

mardi 7 février

10.30—La Souris verte
L'éducation sonore, avec Yolande Rossignol. Thème: les pigeons.
10.45—Alphabet en images
11.00—Rendez-vous Côte d'Azur
François Duguelt interprète quelques chansons. Monologue d'Anne-Marie Carrière.
11.30—Long métrage
"Scotland Yard contre Cercle rouge". Film policier de Jurgen Roland, avec Karl Saebisch et Renate Elvert. En Angleterre, le mystérieux Cercle rouge commet une série de crimes spectaculaires.
1.05—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains". Derniers préparatifs avant la répétition générale.
** 1.30—Long métrage
"Alerte en Extrême-Orient". Drame colonial de Ronald Neame, avec Peter Finch et Robert Fleming. Les problèmes du colonialisme.
3.00—Femme d'aujourd'hui
** 4.00—Bobino
4.30—La Boîte à Surprise
** 5.00—Les Cadets de la forêt
** 5.30—La Vie qui bat
Animateur: Harvey Paradis.
6.00—Jeunesse oblige
"Musique classique", avec Michel Dussault. Concours 28 jours.
CBOFT—Sur le vif
CBVT—Rond-point
6.25—Nouvelles du sport
CBOFT—Nouvelles locales
6.30—Téléjournal

6.45—Aujourd'hui
7.30—Du côté de Québec
Invités: Clémence Desrochers, Raymond Lévesque et Jean-Guy Moreau.
8.00—Minute, papillon
"La Mouche de moutarde". Un dangereux bandit se réfugie dans l'appartement de Conrad. Avec Paul Berval et Edgar Fruiter.
** 8.30—Batman
"Le Rat de bibliothèque". Le Rat conçoit un plan diabolique: faire sauter le nouveau pont.
** 9.00—Rue des Pignons
Maurice Milot célèbre sa victoire, avec Flagosse. Irène annonce qu'elle entre au couvent.
** 9.30—Moi et l'autre
Denise est renversée par une voiture et hospitalisée. Comme l'hôpital est bondé de patients, on lui donne une chambre à la Maternité.
10.00—Le Sel de la semaine
Invitée: Juliette Gréco. Animateur: Fernand Seguin.
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
CBOFT—Dernière édition
11.30—Nouvelles du sport
11.35—Ciné-club
"En compagnie de Max Linder". "Soyez ma femme", "Sept ans de malheur" et "L'Étroit Mousquetaire". Montage de films muets de Max Linder réalisé par Maud Linder.
11.40—CBOFT—Ciné-club
"Le Professeur Hannibal".

mercredi 8 février

10.30—La Souris verte
L'éducation physique, avec Claire Maril. Thème: les pigeons.
10.45—Sautapic
11.00—Petit théâtre
"Le monde est petit", avec Jean Dessailly et Howard Vernon. Un professeur d'ornithologie voit en rêve qu'il mourra un 10 juin.
11.30—Long métrage
"Ville abandonnée", western de William A. Wellman, avec Gregory Peck, Ann Baxter et Richard Widmark. Au temps de la migration vers l'ouest, une troupe de forbans arrive dans une ville abandonnée.
1.05—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains". Pendant son retour à Dijon, Geneviève médite sur les reproches de Jean.
1.30—Long métrage
"Pierrot la Tendresse", film policier de François Villiers, avec Michel Simon, Claude Brasseur, Marie Daems, Marielle et Dany Saval. Pierrot, ancien bagnard, habite avec sa pupille, Marie.
3.00—Femme d'aujourd'hui
"J'ai choisi le Canada", entrevues de Néo-Canadiennes. — Les actualités.
** 4.00—Bobino
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Monsieur Pipa
Contes pour enfants.
5.30—Richard Coeur de Lion
"Le Prince Otto". Le prince Otto

se laisse prendre aux beaux discours de Conrad et, par ambition, s'apprête à trahir son roi.
6.00—Jeunesse oblige
"Discothèque", avec Chantal Renaud.
CBVT—Rond-point
6.25—Nouvelles du sport
CBOFT—Nouvelles locales
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
** 7.30—L'Île au trésor
"Le Conseil de guerre". D'après le roman de Robert Louis Stevenson. CBVT—L'Envers des hommes
** 8.00—Septième-Nord
Téléroman de Guy Dufresne. Bert et Charlotte, apprenant le décès accidentel, en Europe, du docteur Desgagné, décident de prendre l'avion et d'aller reconforter Danièle.
8.30—Cinéma du mercredi
"Le mariage est pour demain", western d'Alan Dwan, avec John Payne et Rhonda Fleming. Un joueur professionnel gagne une forte somme et est accusé de tricherie.
10.15—Tirez au clair
Animateur: Jacques Keable.
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
CBOFT—Dernière édition
11.30—Nouvelles du sport
** 11.35—Les Intrépides
** 11.40—CBOFT—Les Intrépides

jeudi 9 février

10.00—Télévision scolaire
"Promenades dans la nature".
10.30—La Souris verte
Un conte, avec la souris (Louissette Dussault) et le chat (Claude Grisé).
** 10.45—Saturin
11.00—Le Trésor des treize maisons
"A pied, à cheval, en canot". Cristobald poursuit sa chasse au Louvre.
11.30—Long métrage
"Chérie, je me sens rajeunir". Comédie de Howard Hawks, avec Cary Grant, Ginger Rogers et Charles Coburn. Un chimiste cherche la formule d'une drogue rajeunissante.
1.05—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains". Jean s'interroge sur le grand amour que vit Lucien.
** 1.30—Long métrage
"A main armée". Western de Jack Lee, avec Peter Finch et Maureen Swason. Deux frères sont amenés, presque malgré eux, à faire partie d'une bande de voleurs de bétail.
3.00—Femme d'aujourd'hui
** 4.00—Bobino
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Guillaume Tell
"La Lettre égarée". Une lettre chiffrée, contenant le nom des résistants, tombe entre les mains de l'unique bailli.
5.30—Bédoule de Tarmacadam
6.00—Jeunesse oblige
"La Boîte à chansons". Animateur:

Pierre Létourneau.
CBVT—Rond-point
6.25—Nouvelles du sport
CBOFT—Nouvelles locales
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
** 7.30—L'Extravagante Lucie
CBOFT—Coup d'oeil
** 8.00—Sauve qui peut
"Le Temps des requins".
9.00—Age tendre
Invités: Juliette Gréco, Suzanne Verdal, Daniel Giraud, Pol Chantaine et Monique Vermont.
Animateur: Philippe Arnaud.
10.00—Vivre
"La Fidélité conjugale". Meneur de jeu: Gilles Pelletier. Témoins: le docteur Camille Laurin. Interprètes: Diane Arcand, Léo Ilial, Françoise Faucher et Francine Racette.
** 10.30—Canada express
"Elliot Lake", ville fantôme.
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
CBOFT—Dernière édition
11.30—Nouvelles du sport
11.35—Chapeau melon et bottes de cuir
"La Poussière qui tue". Partis pour faire de l'équitation, John et Emma trouvent beaucoup d'oiseaux morts.
11.40—CBOFT—Chapeau melon et bottes de cuir

vendredi 10 février

9.40—CBOFT—Télévision scolaire
"Paradis des bêtes".
10.30—La Souris verte
Thème: les pigeons.
10.45—Contes d'enfants
** 11.00—La Grande Aventure
"Corsica Viva". La Corse et son pouvoir de séduction.
11.30—Long métrage
"Ballade russe". Chants et danses folkloriques russes.
1.05—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains". Colette veut brouiller l'amitié de Jean et de Geneviève.
1.30—Long métrage
"Le Suspect". Drame psychologique de R. Siodmak, avec Charles Laughton, Ella Raines, Dean Jagger et Stanley C. Ridges. L'époux d'une femme acariâtre s'prend d'une douce jeune fille. Sa femme le menace de faire scandale.
3.00—Femme d'aujourd'hui
** 4.00—Bobino
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Roquet, belles oreilles
5.30—Rue de l'Anse
"Le Char du docteur".
6.00—Jeunesse oblige
CBVT—Rond-point

6.25—Nouvelles du sport
CBOFT—Nouvelles locales
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
** 7.30—Atome et galaxies
Les soucoupes volantes.
** 8.00—Les Joyeux Naufragés
"Et vienne la foudre". Une météorite tombe sur l'île et menace de faire mourir tout ce qui y vit.
8.30—Cinéma International
"Le Roi des imposteurs". Comédie dramatique de Robert Mulligan, avec Tony Curtis, Karl Malden, Arthur O'Connell, Sue Ann Langdon et John Blackman. Insatisfait de sa propre situation sociale, un homme emprunte diverses personnalités.
10.15—Votre choix
** 10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
CBOFT—Dernière édition
11.30—Nouvelles du sport
** 11.35—Cinéma
"Jour après jour, désespérément". Film d'Alfredo Gianetti, avec Madeleine Robinson, Thomas Millian, Nino Castelnuovo, Franca Belloja et Tino Carraro. Perturbations causées par un déséquilibre dans la vie d'une famille.

BONJOUR, MADAME



LE PAIN DORÉ CANADIEN — UN REFLET DE LA VIE DES PIONNIERS

Il fallait voir les "petits déjeuners" typiques d'autrefois. Pas question alors de surveiller les calories d'un œil et l'horloge de l'autre! On se donnait entièrement au plaisir de savourer beaucoup de bonnes choses.

Il ne vous en coûterait pas beaucoup pour renouer, à quelques nuances près, avec la tradition. Choisissez simplement quelques ingrédients ordinaires, tels que du pain, des oeufs, du lait et de la mélasse, et préparez du Pain doré canadien.

Saupoudrez votre pain doré de sucre parfumé avec quelques épices, et pour faire encore plus couleur locale, accompagnez-le d'une tranche épaisse de bacon maigre et de rondelles de pommes frites. Si vos petits déjeuners se figent en routine, servez du pain doré plus souvent.

PAIN DORÉ CANADIEN

- 2 oeufs, légèrement battus
- 2/3 de tasse de lait.
- 2 c. à soupe de mélasse
- 8 tranches de pain croûté ou blanc enrichi
- 2 c. à soupe de graisse végétale du sucre fin, du gingembre confit râpé en lamelles ou du sucre à la cannelle

Mélanger légèrement les oeufs battus, le lait et la mélasse dans un plat large et peu profond. Passer les tranches de pain dans l'oeuf battu de sorte à bien enrober les deux faces. Frondre la graisse dans une poêle. Dorer chaque tranche de pain des deux côtés. Servir chaud avec une garniture au goût.

PAIN DE VIANDE PORC-EPIC

- 1 1/2 livre de boeuf haché
- 1/2 tasse de riz non cuit
- 1/2 tasse d'oignon haché
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de moutarde sèche
- 1/2 c. à thé d'origan
- 1/2 c. à thé de thym
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire
- 2 tasses de bouillon de boeuf
- 2 c. à table de farine
- 2 c. à table d'eau.

Mêler viande, riz, oignon et assaisonnements. Incorporer 1/2 tasse de bouillon et façonner en un pain rond. Placer dans un plat graissé de 6 tasses et verser le reste du bouillon (1 1/2 tasse) autour du pain de viande. Couvrir et cuire à 325°F jusqu'à ce que le riz soit tendre, environ, 2 hres. Déposer sur un plat de service chaud.

Mêler la farine et l'eau, incorporer le liquide de cuisson, et cuire en brassant constamment jusqu'à ce que lisse et épais. Servir la sauce séparément. 6 portions.



Un pain de viande différent?

Mais oui, ce pain de viande "porc-épic" porte bien son nom; il est tout hérissé pour se faire remarquer davantage. La recette de ce mets provient de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

Les économistes ménagères nous font remarquer que certaines boîtes de conserves porteront, à compter de janvier, des étiquettes nouvelles; ce qui veut dire que des boîtes de 20 onces cotoieront des boîtes de 19 onces. Ne vous méprenez pas la grosseur de la boîte n'a pas changé, cependant, l'indication du poids net est plus réelle, car même si vous achetez une boîte portant sur l'étiquette les mots: poids net 20 onces, vous obtenez vraiment un poids net de 19 onces.

Pour vous mesdames

Nous nous permettons de vous suggérer quelques émissions qui retiendront particulièrement votre attention à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Si nous avons choisi de vous présenter des émissions de détente, c'est que nous avons pensé aux longues soirées d'hiver.

« L'île au trésor » vous rappellera des souvenirs tout en

distrayant les enfants de la maison. « Le Bel Antonio » vous amusera et vous présentera un type d'homme peut-être encore vivace, et « Mission impossible » vous fera vivre des aventures d'espionnage diaboliques.

GATEAU MOKA AU CHOCOLAT

Bâtissez le menu de votre dîner autour d'un dessert spécial et délectable - un élégant gâteau au chocolat. Il deviendra le point de mire du repas et vos invités en parleront longtemps.

GATEAU MOKA AU CHOCOLAT,

- 1 1/2 c. à thé de café instantané
- 1/4 tasse de Cacao
- 3 c. à table de sucre
- 1/4 c. à thé de soda à pâte
- 1/4 tasse d'eau chaude

- 1 1/4 tasse de farine à gâteau tamisée
- 3/4 tasse de sucre
- 1/2 c. à thé de sel
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 3 jaunes d'oeufs
- 1/3 tasse d'eau
- 1/4 tasse d'huile végétale
- 1/4 c. à thé de vanille
- 1/4 c. à thé de crème à tartre
- 3 blancs d'oeufs.

Mélanger ensemble le café instantané, le Cacao, 3 cuillères à table de sucre et le soda à pâte. Ajouter l'eau chaude, mélanger pour former une pâte

lisse et laisser refroidir.

Mesurer et tamiser ensemble dans un bol, la farine à gâteau, le sucre, le sel et la poudre à pâte. Faire un creux au centre des ingrédients secs, ajouter les jaunes d'oeufs, l'eau, l'huile, le mélange de Cacao, et la vanille. Battre avec une cuillère jusqu'à ce que la pâte soit lisse.

Mettre les blancs d'oeufs et la crème de tartre dans un autre bol, fouetter les blancs en neige TRES FERME. Incorporer légèrement les blancs d'oeufs dans la pâte au chocolat, mélanger parfaitement. NE PAS BRASSER mais incorporer en coupant et pliant légèrement la pâte. Étendre la pâte dans un moule à tube de 8 pouces, non graissé. Cuire au four à 325°F, 50 à 55 minutes ou jusqu'à ce que le gâteau touché légèrement du doigt n'en garde pas de trace. Retirer du four, renverser le moule et laisser refroidir ainsi pour que la surface du gâteau n'en touche à rien. Glacer avec un glaçage rose ou vert pâle. Décorer de cerises confites rouges ou vertes.

Glaçage Rose Léger:

Défaire en crème 6 cuillères à table de beurre mou ou de margarine et 1/2 tasse de sucre à glacer. Ajouter 1 1/2 tasse de sucre à glacer, 1/4 cuillère à thé de vanille et quelques gouttes de colorant rouge végétal. (Utiliser du colorant vert si on désire un glaçage vert pâle.) Incorporer l'ensemble à la cuillère à table de lait, battre jusqu'à ce que le glaçage soit lisse et ait la consistance désirée.

GRANDE VENTE

CHEZ - HE - LEN

du 1er au 12 février

Hélène Séguin

St-André-Avellin

Une visite vous convaincra

NETTOYEUR ROBERT CLEANER

Pour un nettoyage DE LUXE, l'IDEAL de Robert Nettoyeur est de plaire à toute la famille.

(Affilié à "ROY'S CLEANER" Hull, Qué.)

LUNDI: COTE ST-PIERRE - ST-ANDRE-AVELLIN
PAPINEAUVILLE - MONTEBELLO.

Livraison : JEUDI. - Jeudi pour mardi

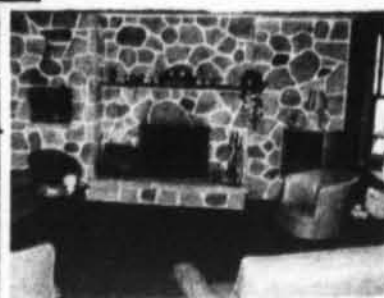
MARDI: DUHAMEL - CHENEVILLE - MONTPELLIER - RIPON.

Livraison : VENDREDI. - Vendredi pour mardi.

Pour service, téléphonez à charge renversée:

428-4211

CHENEVILLE



PIERRE
BRIQUES - BLOCS

"FOYER:
NOTRE SPECIALITE"

Réjean Renaud

ENTREPRENEUR

ESTIMATION GRATUITE

RIPON - LAC VERT

TEL. 2681

AVIS PUBLIC

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PAPINEAU

24 janvier 1967
Province de Québec
La Commission Scolaire Régionale Papineau
Comté Papineau

A journement de la session régulière du 16 janvier 1967 tenue au Séminaire des Montfortains, mardi le 24 janvier 1967. Sont présents MM. Rémi Morin, Lucien Houle, Emile Duguay, Lionel Lavoie, Gérard Whissell et Wilfrid David sous la présidence de M. Rémi Morin. Le directeur général des écoles et le secrétaire-trésorier sont aussi présents.

ATTENDU qu'en vertu d'une résolution adoptée le 7 novembre 1966, La Commission scolaire régionale Papineau choisissait partie des lots 7A et 8A, 4e rang du canton de Buckingham comme site de la future école polyvalente dans le secteur de Buckingham.

ATTENDU qu'à la suite d'un avis public régulièrement donné le 11 novembre 1966 aucun avis d'appel n'a été signifié à cette commission et qu'un certificat de non appel a été dûment donné par le secrétaire-trésorier le 28 novembre suivant;

ATTENDU qu'une partie des documents requis par les autorités du Ministère de l'Éducation lui ont été transmis le 21 novembre 1966 et que les pièces manquantes au dossier lui seront adressées en même temps que la copie certifiée dans la présente résolution.

ATTENDU que pour donner suite aux recommandations du 3 novembre 1966 des architectes Langlois et St-Denis une superficie totale de 70 acres de terrain est nécessaire pour réaliser le projet de construction de ladite école polyvalente;

ATTENDU que, conformément à la description technique desdits terrains, telle que préparée par Jacques Poulin, arpenteur géomètre, le 18 janvier 1967, 34,28 acres de terrain doivent être acquis du Hugh J. Lemieux, contremaitre résidant à Buckingham, ledit terrain étant une partie du lot 7A, 4e rang du canton de Buckingham et 35,768 acres de terrain doivent être acquis de Thomas J. Laframboise, contracteur résidant à Buckingham ledit terrain étant une partie du lot 8A, 4e rang du canton de Buckingham.

ATTENDU que lesdits promettant-vendeurs par et en vertu d'une option dûment signée le 1er septembre 1966 devant Me François Beauparlant, notaire pratiquant à Buckingham, stipulent que la commission scolaire régionale Papineau pourra acquérir tout le terrain qu'elle jugera à propos d'acheter pour la future école régionale à raison de quatre cent cinquante dollars (\$450,00) l'acre à compter de la sixième, les cinq premières étant données par chacun d'eux à La commission scolaire régionale Papineau;

ATTENDU que conformément aux règlements du Ministère de l'Éducation le prix total d'achat ne doit pas être supérieur à celui déterminé par les évaluateurs indépendants.

ATTENDU qu'en date du 9 janvier 1967, les Estimateurs Professionnels, 110 P. La C. Crémazie à Montréal déterminaient les valeurs suivantes comme juste et raisonnables, à savoir:

Lot 7A - 35,768 acres	\$13,900.00
Lot 8A - 34,28 acres	\$13,500.00
Total	\$27,400.00

ATTENDU qu'aux conditions stipulées aux options le coût total d'achat desdites parties de terrains serait de \$27,021,00;

ATTENDU que conformément aux options les promettant-vendeurs laissent à La commission scolaire régionale Papineau le soin de déterminer les conditions de paiement;

En conséquence il est proposé par M. le commissaire Lucien Houle et résolu que cette commission achète et son président Rémi Morin et son secrétaire-trésorier Rémi Lavergne sont par les présentes autorisés à acheter pour elle et en son nom et à signer pour et en son nom tout actes notariés nécessaires aux fins des présentes, à savoir:

1^o a) Une certaine partie non-divisée du lot No. HUIT A (Ptie 8A), rang IV, Canton Buckingham, cadastre officiel dudit Canton Buckingham, division d'enregistrement de Papineau devant faire l'objet d'un acte de vente par THOMAS J. LAFRAMBOISE à la COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PAPINEAU.

BORNE COMME SUIV:

Vers l'ouest-sud-ouest et le sud-ouest par une partie non-divisée du lot No. 8A étant le prolongement projeté de la rue MacLaren; vers l'ouest, le nord et le sud par d'autres parties non-divisées du lot No. 8A demeurant la propriété du vendeur et vers l'est par la partie du lot No. 7A acquise par la Commission Scolaire Régionale Papineau de Monsieur Hugh J. Lemieux.

Mesurant cinq cent vingt-neuf pieds et deux dixièmes de pied (529,2) dans sa ligne sud; mille, deux cent quatre-vingts pieds (1280,0) dans sa ligne ouest-sud-ouest; deux cent soixante-seize pieds et huit dixièmes de pied (276,8) dans sa ligne sud-ouest le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de deux cent quatre-vingts pieds et six dixièmes de pied (280,6); trois cent trente-trois pieds et six dixièmes de pied (333,6) dans sa ligne ouest; mille, cent quatre-vingt-quinze pieds et neuf dixièmes de pied (1195,9) dans sa ligne nord et mille, six cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (1699,5) dans sa ligne est. Contenant une superficie de trente-quatre acres et deux cent soixante-quinze millièmes d'acre. Mesures anglaises. (34,275 acres)

LEDIT EMPLACEMENT POUVANT ETRE DECRIT COMME SUIV:

Commencant à un point situé sur la ligne de division entre les lots Nos 7A et 8A, ledit point étant à une distance de deux cent trente-sept pieds (237,0) au nord de la ligne de division entre les lots Nos 7A et 7B et montré par la lettre "A" sur un plan préparé par l'arpenteur soussigné, en date du 18 janvier 1967.

Dudit point de commencement se dirigeant dans une direction Sud, quatre-vingt-trois degrés, cinquante-deux minutes Ouest (S. 83° 52' O.), une distance de cinq cent vingt-neuf pieds et deux dixièmes de pied (529,2) jusqu'à un point montré par la lettre "B" sur ledit plan et étant situé sur la ligne est-nord-est du prolongement projeté de la rue MacLaren. Il est aussi à noter que ledit point montré par la lettre "B" est à une distance de cinq cent trente-trois pieds et cinq dixièmes de pied (533,5) à l'est de l'angle sud-est du lot No. 8A-52-1.

Dudit point, se dirigeant dans une direction Nord, vingt-sept degrés vingt-et-une minutes Ouest (N. 27° 21' O.) le long de ladite ligne est-nord-est du prolongement projeté de la rue MacLaren, une distance de mille, deux cent quatre-vingts pieds (1,280,0) jusqu'au point montré par la lettre "C" sur ledit plan.

Delà, se dirigeant dans les directions successives Nord-nord-ouest, nord-ouest et ouest-nord-ouest, le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de deux cent quatre-vingts pieds et six dixièmes de pied (280,6), une distance de deux cents soixante-seize pieds et huit dixièmes de pied (276,8) jusqu'au point montré par la lettre "D" sur ledit plan.

Delà, se dirigeant dans une direction Nord, quatre degrés, vingt-neuf minutes Ouest (N. 4° 29' O.) parallèlement à la ligne est des lots Nos 8A-60, 8A-61, 8A-62, 8A-63 et 8A-64 et à une distance de deux cent soixante-six pieds (266,0) d'icelle, une distance de trois cent trent-trois pieds et six dixièmes de pied (333,6) jusqu'au point montré par la lettre "E" sur ledit plan.

Delà, se dirigeant dans une direction Nord, quatre-vingt-trois degrés, cinquante-deux minutes Est (N. 83° 52' E.), une distance de mille cent quatre-vingt quinze pieds et neuf dixièmes de pied (1195,9) jusqu'à un point situé sur la ligne de division entre les lots Nos 7A et 8A et indiqué par la lettre "F" sur ledit plan.

Delà, se dirigeant dans une direction approximative Sud le long d'une vieille clôture marquant la ligne de division entre les lots Nos 7A et 8A, une distance de mille six-cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (1699,5) jusqu'au point de commencement.

Le tout tel que montré par un liséré jaune sur ledit plan.
1^o b) Une certaine partie non-divisée du lot No. SEPT A (Ptie 7A), rang IV, Canton de Buckingham, cadastre officiel dudit Canton Buckingham, division d'enregistrement de Papineau, devant faire l'objet d'un acte de vente par HUGH J. LEMIEUX à la COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PAPINEAU.

BORNE COMME SUIV:

Vers l'ouest par la partie du lot No. 8A acquise par la Commission Scolaire Régionale Papineau de Thomas J. Laframboise; vers le nord, l'est et le sud par d'autres parties non-divisées du lot No. 7A, demeurant la propriété du vendeur.

Mesurant neuf cent vingt pieds (920,0) dans sa ligne sud; mille, six cent quatre-vingt dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (1699,5) dans sa ligne ouest; neuf cent et neuf pieds (909,0) dans sa ligne nord et mille six cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (1699,5) dans sa ligne est. Contenant une superficie de trente-cinq acres et sept cent soixante-huit millièmes d'acre. Mesures anglaises. (35,768 acres)

LEDIT EMPLACEMENT POUVANT ETRE DECRIT COMME SUIV:

Commencant à un point situé sur la ligne de division entre les lots 7A et 8A, ledit point étant à une distance de deux cent trente-sept pieds (237,0) au nord de la ligne de division entre les lots Nos 7A et 7B et indiqué par la lettre (A) sur un plan préparé par l'arpenteur soussigné, en date du 18 janvier 1967.

Delà, se dirigeant dans une direction approximative Nord en suivant la vieille clôture marquant la ligne de division entre les lots nos 8A et 7A, une distance de mille six cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (1699,5) jusqu'à un point montré par la lettre "F" sur ledit plan.

Delà, se dirigeant dans une direction Nord, quatre-vingt-trois degrés, cinquante-deux minutes Est (N. 83° 52' E.) une distance de neuf cent neuf pieds (909,0) jusqu'au point montré par la lettre "G" sur ledit plan.

Delà, se dirigeant dans une direction Sud, six degrés, huit minutes est (S. 6° 08' E.) une distance de mille six-cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et cinq dixième de pied (1,699,5) jusqu'au point montré par la lettre "H" sur ledit plan.

Delà, se dirigeant dans une direction sud, quatre-vingt-trois degrés, cinquante-deux minutes ouest (S. 83° 52' O.), une distance de neuf cent vingt pieds (920,0) jusqu'au point de commencement.

Le tout tel que montré par un liséré vert sur ledit plan.

NOTE: Toutes les mesures sont anglaises et les directions astronomiques.

2^o Les conditions de paiements seront négociées par les deux parties.

3^o Avant de prendre force et effet, la décision et les termes de la présente résolution doivent être approuvés par les autorités du Ministère de l'Éducation. ADOPTE, Vraie copie certifiée conforme extraite du livre des délibérations.

25/1/67
RL/1st

Rémi Lavergne,
Secrétaire-Trésorier,
Administrateur.

CONCOURS DE L'ORDRE DU MERITE FORESTIER EN 67

Le 6e concours de l'Ordre du mérite forestier se tiendra, en 1967, dans la région comprenant les comtés de Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, Laviolette, St-Maurice, Nicolet, Mégantic, Lotbinière, Beauce, Frontenac, Lévis et Dorchester.

Chaque concours comporte 2 sections: la première réservée aux agriculteurs et désignée comme section "A", groupe les cultivateurs de profession et les colons; la 2e désignée comme la section des non-agriculteurs, ou section "B", groupe les fermes d'institutions, les agriculteurs-amateurs et les non-agriculteurs.

Les honneurs de l'Ordre sont décernés, selon le mérite, à la suite de concours. Pour être éligibles, les personnes ou sociétés du Québec doivent depuis au moins cinq ans, y posséder en pleine propriété, ou y détenir sous billet de location, des terrains forestiers d'une étendue d'au moins 30 acres et d'au plus 2,000 acres. Par ailleurs, l'inscription doit couvrir l'ensemble et non une partie seulement du domaine forestier du concurrent. Enfin, les candidats doivent s'inscrire avant le premier mai de chaque année et utiliser la formule officielle du Ministère des terres et forêts.

Ceux qui désirent prendre part au concours devront s'adresser à l'ingénieur forestier, du service de la Forêt Rurale, en poste dans leur région, ou encore au service de la Forêt rurale, Ministère des Terres et forêts, Hôtel du Gouvernement Québec.

Avis public

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE HULL,
NO. 56889
COUR Provinciale.

Dr. P. E. Bellisle demandeur
vs Laurier Ménard défendeur.

Le 15e jour de février 1967, à 1.00 P.M. à la résidence du défendeur, rue Principale, St-André-Avellin, district de Hull, je procéderai à la vente par encan des biens meubles et effets mobiliers saisis par moi en cette cause consistant en: 1 automobile Pontiac 1956 1 téléviseur RCA Victor et meubles Meublant. Le tout devant être vendu selon la loi. Daté à Hull ce 31 janvier 67.

Gaston Garceau, H. C. S.,
District de Hull.

PUBLIC NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC;
DISTRICT OF HULL,
NO. 56889

Provincial Court.

Dr. P. E. Bellisle, plaintiff vs
Laurier Ménard, defendant.

On the 15th day of february, 1967, at 1 O'clock in the afternoon, at the residence of the defendant, Main St., St-André-Avellin, district of Hull, I will proceed to the sale by auction of the moveable effects seized by me in this cause, to wit:

1 car, Pontiac 1956
1 television RCA Victor
and other moveable effects.
The whole to be sold according to law.

Dated at Hull, this 31st day of January 1967.

Gaston Garceau B. S. C.,
District of Hull.

SALLE CARAVANE

ST-ANDRE-AVELLIN

Samedi le 3 fev.-Dimanche le 4 fev.

L'ORCHESTRE "LES DYNAMIQUES"

Venez en groupe vous divertir

LA SEMAINE NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ ...

du 5 au 11 février

ETES-VOUS AU COURANT DE LA DURÉE DE L'EMPOULE ELECTRIQUE

1967



une pause dans l'histoire

Les fêtes de Sorel

SIMPLE COINCIDENCE ?

Le 10 décembre dernier, toute la population de Sorel était en liesse, et en tenue d'époque! Des personnalités de toutes les sociétés s'y étaient rendues. L'occasion? Elle était triple. La plantation d'un arbre de Noël géant, 185 ans après le jour où fut élevé en grande pompe le premier sapin illuminé en terre américaine, dans le jardin de la Maison des Gouverneurs; le début des fêtes du 325^e anniversaire de fondation de la ville et celui des fêtes du Centenaire. Il y avait de quoi célébrer!

Mais la cérémonie revêtait un caractère bien particulier. Elle avait été organisée par la ville avec la collaboration de la Société Prométhéenne et les promoteurs répétaient dans un geste symbolique des rites vieux de quelque 1200 ans et... d'origine germanique.

Il faut expliquer que le gouverneur en fonction lors de la plantation du premier arbre de Noël illuminé aux chandelles en 1781 était le général Von Riedesel, invité par le général Hessian et son épouse à présider la cérémonie.

Cette commémoration nous a poussés à effectuer des recherches sur l'origine de ces véritables rites qui se sont répétés dans des millions de foyers à travers le monde, une tradition dont la signification demeure partout la même, celle de la joie et de l'espoir.

Que de chemin elle a fait! C'est au 8^e siècle qu'elle remonte. Dans une petite ville d'Allemagne, Boni-

face, un missionnaire anglais prit l'initiative de remplacer le chêne sacré d'Odin, le dieu distributeur de sagesse et de vaillance, par un conifère qu'il décora en hommage à l'enfant Jésus.

Les annales du temps disent que, plus tard, on introduisit l'illumination au moyen de chandelles. Puis, la tradition passa à l'Angleterre avec le prince germanique Albert, époux de la reine Victoria. D'autre part, les immigrants allemands installaient la coutume aux Etats-Unis. Il était naturel qu'elle fût apportée au Canada soit par les Anglais, soit par les Allemands ou les Américains.

Ce jeu de coïncidences donnait à la cérémonie de Sorel une saveur particulière en égard aux origines de la tradition: une société vouée à la promotion de bons rapports entre le groupe ethnique d'origine germanique et les autres Canadiens élève dans un lieu historique canadien-français le symbole international de l'espoir et de la jeunesse.

Ces rites traditionnels, un trait d'union entre toutes les cultures et ne connaissant pas de frontière, ont subi l'influence de combien de civilisation? La célébration du Centenaire a fourni à beaucoup de collectivités et à beaucoup de personnes l'occasion de fouiller leur passé et, en prenant de nouvelles perspectives, de constater que nous ne sommes pas le produit d'une génération mais de siècles et d'innombrables civilisations. De constater aussi que nous participons à forger l'avenir.

L'ingénieur du Train

UN HOMME REMPLI D'INVENTION!

Pendant les escales du Train de la Confédération à l'une ou l'autre des villes auprès de la voie transcontinentale, il y a un homme qui aura beaucoup de loisirs et qui les occupera d'une manière assez originale. C'est l'ingénieur du Train et son nom est Stanley Matt. Vous le verrez rencontrer les visiteurs, causer avec l'équipage, mais il est fort possible que son esprit soit ailleurs. Il aura probablement commandé de son subconscient la formule d'une nouvelle invention.

Stanley paraît être dans le début de la cinquantaine. Son accent demande qu'on prête l'oreille d'assez près. C'est du pur gallois. Ainsi, lorsqu'il énumère les inventions brevetées à son crédit, dont une qui a révolutionné le travail dans les mines de charbon du monde, il faut souvent lui demander de répéter.

Parlons d'abord de sa plus récente invention. Il en doit la préoccupation à sa femme, psychiatre au Montreal Children's Hospital. Cette invention, c'est une capsule de sécurité pour contenants de médicaments. Aucun enfant ne peut l'ouvrir. Madame Matt lui rapportait fréquemment des accidents causés par l'ingestion des médicaments toxiques laissés à la portée des enfants. Les victimes de ces accidents sont innombrables dans tous les pays et il ne semblait pas que l'on puisse trouver une solution idéale au problème.

Stanley s'y est attaqué et a trouvé une solution. Son invention a

été brevetée. Le produit sera couramment sur le marché lorsque les démarches usuelles auront été terminées. Il révolutionnera la fabrication des contenants, dans l'industrie pharmaceutique surtout.

L'une des premières inventions de Stanley, il y a plus de quinze ans, est protégée par vingt brevets. Elle a probablement épargné la vie de milliers de charbonniers à travers le monde. Il a créé pour les tunnels de mines de charbon une charpente de voûte permettant aux mineurs de travailler en toute sécurité, sans crainte que la masse au-dessus de leur tête ne s'affaiblisse et ne s'affaisse sur eux.

"Inventer n'est pas un travail" dit-il. Il explique simplement qu'il fournit à son subconscient tous les éléments d'un problème et qu'il s'occupe à autre chose. La solution se présente d'elle-même, ajoute-t-il. Les instruments électroniques ont composé des poèmes et fait de hautes mathématiques. Ils ont même tâté la peinture. Ils n'ont pas fait d'inventions pures, cependant, ce qui est rassurant pour l'être humain et les hommes, qui, comme Stanley, ont un esprit créateur.

Sa tournée d'un an à bord du Train de la Confédération? "Une expérience unique et un défi", dit-il. "Surtout l'occasion de rencontrer les Canadiens d'un océan à l'autre". Chose certaine, le bien-être et la sécurité préoccupent Stanley Matt. Sa présence à bord du Train durant le voyage est en quelque sorte un gage de succès!

Où Etiez-vous lorsque la dernière ampoule a brûlé? Il n'y a pas de doute que vous étiez dans l'obscurité, mécontents des fabricants et les accusant d'avoir prévu les choses de cette façon.

Vous devriez donc connaître les faits qui suivent. Posez-vous une couple de questions: Désirez-vous que toutes vos ampoules éclairent aussi peu qu'une veilleuse? Désirez-vous une ampoule qui ferait monter votre facture d'électricité hors de proportion avec la lumière qu'elle donne?

Certainement pas - vous désirez un juste milieu d'éclairage efficace et de fonctionnement économique.

Canadian General Electric dit que l'ampoule domestique d'aujourd'hui représente le juste milieu entre la grande efficacité et la longue durée. Leurs ingénieurs et scientifiques ont amélioré continuellement l'ampoule électrique ordinaire que vous achetez à votre marché alimentaire ou au magasin du coin.

En termes d'éclairage par watt d'électricité consommée, l'ampoule d'aujourd'hui est beaucoup plus perfectionnée que ses antécédentes. Les ampoules plus petites produisent une lumière forte et uniforme, bien diffusée et transmise par le revêtement blanc intérieur sur le verre.

Au mode de vie actuel, les gens utilisent plus d'ampoules dans la maison et les laissent allumées plus longtemps. Cela signifie naturellement que la durée prévue des ampoules est épuisée plus rapidement.

Vous vous demandez donc, "Combien de temps une ampoule devrait-elle durer?"

Les ampoules électriques sont probablement la plus économique des commodités essentielles sur le marché. Elles ont été fabriquées de façon à donner l'éclairage le plus économique possible compte tenu du coût des ampoules et de l'électricité.

Le coût de l'électricité qu'une ampoule de 100 watts de Canadian General Electric consomme pendant sa durée, par exemple, s'établit en moyenne à sept fois le coût de l'ampoule. Cette ampoule de 100 watts a été fabriquée pour donner une lumière continue pendant environ 750 heures.

L'ampoule d'éclairage ordinaire fonctionne au moyen d'un filament de tungstène spiralé, qui en brûlant, est très chaud, et donne une lumière intense. Plus une ampoule donne une lumière intense, plus le filament devient chaud et plus l'ampoule brûle vite. A de basses températures, la lumière produite a moins d'intensité et l'ampoule dure plus longtemps.

Les petites particules de tungstène font continuellement "bouillir" le filament jusqu'à

ce qu'il brûle finalement. Il est possible de fabriquer des ampoules de longue durée et Canadian General Electric fabrique plusieurs types d'ampoules pour une grande variété d'utilisations. Sont compris les lampes-éclair qui donnent une lumière intense pour 1/50 d'une seconde et les ampoules utilisées dans les feux de circulation et l'éclairage des rues qui durent de 2,000 à 6,000 heures.

Le tube fluorescent produit la lumière d'après un principe différent et dure 12,000 heures ou plus. C'est la source d'éclairage la plus utilisée en Amérique du Nord.

Il y a ensuite la lampe incandescente ordinaire, l'ampoule de 60 watts qui dure 1000 heures et l'ampoule de 100 watts qui dure 750 heures. Vous avez donc économiquement et pratiquement l'éclairage à un plus bas coût possible tout en ayant la plus grande efficacité.

L'Histoire comme ils l'ont faite



Gilles Constantineau, Louis Aubert et Gilles Archambault sont parmi les principaux responsables de la nouvelle série radiophonique intitulée *L'Histoire comme ils l'ont faite*. Cette émission vous fait connaître trente-neuf personnalités canadiennes qui ont influencé le cours de l'histoire depuis un siècle. C'est une présentation de Radio-Canada, à la chaîne française de radio, le samedi à midi.

TURPIN AUTO INC.

270 rue Victoria, Thurso, P.Q.

Voyez nos merveilleux spéciaux la semaine prochaine les 8-9-10-11 février

Spécial cette semaine

PONTIAC 1965

6 CYLINDRES - STRATO CHIEF - TRANSMISSION REGULIERE - FINI TURQUOISE. INTERIEUR ASSORTI - BALANCE DE GARANTIE DE LA MANUFACTURE.

Spécial \$1687.57

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX TRES AVANTAGEUX VOUS SERONT OFFERTS LA SEMAINE PROCHAINE, SURVEILLEZ BIEN CES PAGES.



D. DALE MCCOOEY D.C.

Chiropractor - Chiropraticien
413 VICTORIA THURSO
Tel: 985-2462

HEURES DE BUREAU
Mardi 2 hres. a 8 hres. P.M.
Jeudi 2 hres. a 8 hres. P.M.



Plaisance victorieux

L'équipe de Plaisance l'a emporté de justesse en disposant du St-André au compte de 4 à 3 avec un but scoré seulement 2 minutes avant la fin du match. Cette joute était disputée à l'aréna de Papineauville de vant plusieurs spectateurs.

A l'engagement initial, le Plaisance a pris les devants 1 à 0 à la suite d'un filet de J. -C. Houle. Quelques instants plus tard, Claude Dubé venait niveler le pointage. Avant de terminer cette troisième période,

J. -Claude Houle enrégistré son 2e filet de la joute pour donner l'avance aux siens 2 à 1.

A la période médiane, le St-André a scoré 2 fois en l'espace d'une minute pour prendre les devants 3 à 2. Tout d'abord Marcel Gauthier a déjoué les calculs du cerbère Ménard et quelques secondes plus tard, Richard Malette en faisait autant. Avant de terminer cette période, Albert Ménard nivela le pointage en enrégistrant

un but chanceux.

A l'engagement final, Albert Ménard est venu assurer la victoire aux siens en déjouant le cerbère Laplante dans une dé mêlée devant les filets, seulement deux minutes avant de terminer le match. Mike Parisien et Raymond Paquette agissaient comme officiels.

Les trois étoiles: 1ère: Albert Ménard - 2e: Marcel Laplante et 3e: J. -Claude Houle.

Témoïn.

Chénéville l'emporte

Dans une partie régulière de la ligue de hockey "Petite-Nation", disputée à l'aréna de Papineauville devant tout près de 300 personnes, l'équipe de Chénéville l'a emporté facilement sur le St-André au compte de 6 à 2 pour se hisser seul au premier rang.

A l'engagement initial, le Chénéville a dominé à l'offensive mais n'a pu tromper la vigilance du gardien Laplante. Cette période s'est terminée au

compte de 0-0. A la 2e période, sept buts ont été enrégistrés dont cinq par le Chénéville. Tout d'abord Chénéville a ouvert le pointage suivi d'un autre filet compté par Jean-Guy Mayer. Quelques instants plus tard, Richard Malette scorait le premier but du St-André, à la suite d'une montée spectaculaire. Marcel Lavallée, André Robillard et Don Saliba ont enrégistré les autres buts du Chénéville tandis que Michel Char-

ron comptait le 2e filet du St-André.

A l'engagement final, un seul filet a été réussi et il est allé à l'infatigable Marcel Lavallée, son 2e du match. Grâce à la tenue sensationnelle de ce dernier, le Chénéville a pu déloger le St-André du premier rang et se mériter seul cette position tant convoitée. Raymond Paquette et Paul Lalonde agissaient comme officiels.

Les trois étoiles: 1ère: Marcel Lavallée - 2e: Michel Char-

Témoïn.

LES MEILLEURS COMPTEURS DE LA PETITE-NATION

	BUTS	ASSISTS	TOT.
J. C. Houle	11	18	29
B. Ménard	11	13	24
R. Trottier	12	10	22
R. Chabot	16	5	21
P. Beauchamps	7	10	17
G. Desjardins	10	6	16
R. Chalfoux	10	6	16
A. Robillard	9	7	16
M. Gauthier	8	4	12
M. Malette	6	5	11

CLASSEMENT DE LA PETITE-NATION

	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	T.
Plaisance	10	6	2	2	59	36	14
Chénéville	8	5	1	2	45	22	12
St-André	10	4	4	2	46	42	10
Montebello	7	3	3	1	34	31	7
Namur	8	1	4	3	30	47	5
Papineauville	9	2	7	0	33	71	4

MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS

	NBA	PJ	MOY.
Turpin	22	8	2,75
M. Robert	36	10	3,60
L. Marcel	42	10	4,20
M. Georges	31	7	4,44
Larocque	47	8	5,88
Fournel	71	9	7,90

SALLE DE QUILLES. LIGUE LES CANADIENNES

MONTEBELLO

10 plus hautes moyennes

Hommes:

J. -Guy Bourgeois 150
J. -Paul Hébert 146
Gilles Tittlit 138
Hector Boucher 138
Melvin Durocher 137
André Tittlit 137
Gérard Joanis 133
Gérard Roy 132
Pierre Huet 132
Robert Boucher 131

Femmes:

Ginette Bourgeois 114
Louise Villeneuve 101
Monique Maurice 99
Paulette Legault 99
Pierrette Pétrash 98
Yvette Dinel 98
Thérèse Laflamme 98
Agathe St-Denis 97
Jocelyne Pilon 97
Lorraine Barnes 96

MIXTES

Hommes:

Ginette Bourgeois 121
Gilberte Labrosse 115
Monique Maurice 102
Louise Villemaire 101
Lorraine Barnes 101
Jeannine Larche 100
Jocelyne Pilon 99
Agathe St-Denis 99
Hélène Deslauriers 96
Rolande Corbeil 96

Hommes:

André Tittlit 147
J. -Paul Hébert 137
Melvin Durocher 136
Hector Boucher 133
Gérard Roy 132
J. -Guy Bourgeois 132
Maurice Pilon 130
Marcel Joannis 129
Gilles Tittlit 127
Raoul Lafleur 125

10 quilles / Femmes

Y. Leduc 124
H. Millette 115
H. Dinel 114
C. Lacroix 108
Y. Sabourin 105
R. Prévost 104
E. Villeneuve 104
H. Payer 104

Equipes:

EXCEL 43
MATHURIN 36
LEMERY 34
IMPERIAL 31
UNION 31
AUGER 5

POUR LA SEMAINE

Y. Leduc H. S. 143
Y. Leduc H. T. 386

POUR LA SAISON

Y. Leduc H. M. 124
Y. Leduc H. S. 192
Y. Leduc H. T. 460



SALLE MAHEUX

Ligue Joyeux Copains

Plus haut triple

Hommes: J. D. Charron 460
Femmes: Lise Boyer 446

Plus haut simple

Hommes: J. D. Charron 204
Femmes: Lise Boyer 168

Voici les résultats de la partie de quilles Pte-aux-Chênes, mercredi soir 25 janv. 67.

Classement:

Bernard Benoit 77
Frank Berthiaume 64
Jean-G. Séguin 56
René Campbell 55

M. H. S. Emile Larche 180
M. H. T. Jacques St-Jacques 444
F. H. S. Lise St-Jacques 197
F. H. T. Lise St-Jacques 411

Plus haute moyenne:

M. Roger Houde 136
M. Frank Berthiaume 123
M. Emile Larche et R. Lafleur 122
F. Lise St-Jacques 122
F. Pierrette Lavergne 120

Record de l'année jusqu'à ce moment.

M. H. S. Frank Berthiaume 197
M. H. T. Yvon Maheux 463
F. H. S. Lise St-Jacques 197
F. H. T. Lise St-Jacques 467

Thurso

C. Raymond 120
G. Savoyard 113
C. Dupuis 112
E. Lavallée 110
N. Villeneuve 109
A. Dubé 109
F. Bergeron 104
T. Prud'homme 103

Pour la semaine

H. S. C. Raymond 151
H. T. C. Raymond 397

Pour la saison

H. S. G. Raymond 180
H. T. G. Savoyard 411

Position

F. Bergeron 35
G. Savoyard 35
C. Raymond 35
A. Dubé 27
T. Prud'homme 23
G. Lafrenière 22

5 QUILLES / HOMMES

Esso 39
Lafontaine 37
Champlain 26
Union 23
T. Card 23
Labatt 20

J. M. Lefebvre 229, 9
A. Houle 229, 1
M. Giroux 224, 3
J. P. Leduc 216, 3
A. Robillard 216, 0
A. J. Richer 213, 5

H. T. S. A. Houle 716
H. S. S. R. Dubé 298

H. T. S. J. M. Lefebvre 865
H. T. S. A. Robillard 365

5 QUILLES / MIXTE: Thurso

J. M. Lefebvre 221
Arthur Robillard 214
J. P. Leduc 214
Léo Lemieux 210
Laurier Lefebvre 208
René Caron 200

H. T. Arthur Robillard 855
H. S. J. M. Lefebvre 340
H. T. Yolande Leduc 765
H. S. Georgette Lemieux 313

Ghislaine Laurin 210
Yolande Leduc 209
Georgette Lemieux 197
Rosette Ducharme 174
Marlette Robillard 174
Lucille Lefebvre 171

Classement:

Jean Sabourin 71
M. P. Caron 54
René Caron 45
J. M. Lefebvre 41
Georgette Lemieux 37



Tél. 423-6684 Salle de quilles Montebello

Il y a de la joie chez BOURGEOIS

Tous les jeudi - vendredi
samedi - dimanche
les allées sont libres.

Avis aux intéressés.



HERMAS LACOSTE

C. D. A. A.

Assurances generales

ST-ANDRE-AVELLIN

Tel. 69

A	VIE
S	AUTOMOBILE
U	INCENDIE
R	RESIDENTIELLE
A	COMMERCIALE
N	RESPONSABILITE
C	
E	RISQUE DIVERS
S	

GRUPE ACCIDENT-MALADIE.

ICI ET LA DANS LE SPORT

A la salle de quilles Maheux, chez les équipes féminines voici les cinq plus hauts simples de la semaine:

Lise Fournel	169
Thérèse Malo	160
Lily Desjardins	153
Nicole Labrosse	146
Colette Proulx	135

Toujours chez les équipes féminines, voici les dix plus hauts triples de la semaine:

Lise Fournel	439
Thérèse Malo	419
Thérèse Fournel	395
Lily Desjardins	389
Aline Bourgeois	358
Mireille Laclotte	354
Yvette Maillé	352
Danielle Lauzon	351
Pauline Therrien	348
Nicole Labrosse	346

Chez les équipes mixtes du vendredi soir, l'équipe de Rolland Coté domine le classement par une forte avance tandis que l'équipe d'Herma Lacoste est tombée au dernier rang la semaine dernière.

Lors de la dernière rencontre : Lacoste-Labrosse, François Phrand s'est signalé par son absence. Grâce à la tenue sensationnelle de M. et Mme François Boyer, l'équipe Labrosse s'est méritée huit points.

Présentement, les deux quilleurs No 1 de la Salle Maheux, sont MM. Jean-Denis Charron, Raymond "MonMon" Bélanger. Il faudrait organiser une rencontre entre ces deux vedettes.

M. Maheux a eu une idée géniale lorsqu'il a décidé d'offrir des cadeaux-souvenirs aux quilleurs méritants. C'est donc dire qu'il est reconnaissant envers ceux et celles qui l'encouragent.

Dans le domaine du hockey, le tout se déroule à merveille dans la ligue "Petite-Nation". Du côté assistance, les équipes sont servies à choix, tandis que sur

le côté organisation à l'aréna, M. Paquin est sensationnel.

L'équipe de Chénéville domine toujours le classement, au moment où j'écris ces lignes. Le coach Robert Latour espère que ses joueurs tiendront le coup jusqu'à la fin de la saison.

Jean-Jacques Blais, coach de Plaisance, n'a pas dit son dernier mot. Avec l'équipe qu'il dirige, il devrait sûrement terminer au moins au 2e rang, si non en première position. L'avenir nous le dira.

Lors de la partie St-André-Chénéville, disputée récemment à Papineauville, j'ai remarqué un joueur en particulier et il s'agit d'André Robillard. Pour un vétérinaire de plusieurs saisons dans la ligue "Petite-Nation", il est encore en excellente condition. Il faut admettre qu'il n'est pas tellement âgé, mais il faut admettre également qu'il ne pratique pas à tous les jours.

Plusieurs se demandent comment il se fait que l'équipe de Chénéville peut conserver la première position avec de si jeunes joueurs. D'après moi c'est bien facile à expliquer : "CE NE SONT PAS DES LA-CHEUX", contrairement à ce que Blake pense de ses Canadiens.

Deux équipes me déçoivent cette saison: il s'agit des Castors du Nord et de Montebello. Tout d'abord les Castors qui ont remporté le championnat de la ligue la saison dernière, auront de la difficulté à se "tailler" une place dans les séries cette saison tandis que le Montebello connaît plus souvent la défaite que la victoire.

Un supporter des Castors me révélait ceci la semaine dernière: "Il ne faut pas se baser sur la saison dernière pour le classement des Castors. Tout d'abord, seulement cinq parties

ont été disputées l'an passé et les Castors ont été chanceux. Cette saison, ils évoluent plus souvent qu'autrement avec seulement la moitié de leur équipe. Je crois que c'est pardonnable, me disait-il? D'après moi, il a quelque peu raison, n'est-ce pas.!"

Témoin,

Prochaines parties dans la ligue "Petite-Nation".

Jeudi (2 fév.) Namur vs St-André-Avellin
Vend. (3 fév.) Chénéville vs Montebello
Dim. (5 fév.) 2.30 - Papineauville vs Namur.
Dim. (5 fév.) 8.30 - St-André vs Chénéville
Lundi (6 fév.) Plaisance vs Montebello
Mardi (7 fév.) St-André vs Namur
Jeudi (9 fév.) Chénéville vs Namur.
Rendez-vous en foule aux parties régulières.



Ripon et Papineauville annulent

Dans une partie de ballon-balai, disputée à l'aréna de Papineauville, les équipes de Ripon et Papineauville ont fait match nul. Dans la première moitié de la partie, le Ripon a réussi le premier filet tandis que la Papineauville comptait seulement quelques minutes avant la fin de la joute. Avec cette partie nulle, le Ripon demeure avec de grandes chances de remporter le championnat de la ligue.

M. Leduc de Thurso gagne un trophée

La Jeune Chambre de Thurso a remis à M. Maurice Leduc le trophée, don de la Brasserie Labatt, accordé à celui qui a réussi la plus belle décoration extérieure de Noël dans notre ville. La Jeune Chambre qui cette année présentait ce trophée pour la première fois, nous fait part qu'à tous les ans ce concours se renouvellera. Bravo et félicitations au gagnant.

Le chef du parti libéral du Québec entreprend une tournée de la province

L'honorable Jean Lesage, tel qu'il l'avait lui-même annoncé le 20 janvier à Drummondville, entreprendra à partir du 4 février, une tournée des comtés de la province.

Cette décision du chef du Parti libéral du Québec répond à un vœu qu'ont exprimé les militants libéraux, tout au long de la récente tournée des régions de la province, par le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans.

Cette tentative de rapprochement, avec la masse des militants et la population, a pour but immédiat la réorganisation des structures du parti pour faire face à une élection générale éventuelle.

M. Lesage dans sa tournée sera accompagné de l'organisateur en chef, M. Alcide Courcy, et de quelques membres de la commission d'organisation.

La tournée comprend deux aspects bien distincts: Des discussions avec des groupes plus restreints composés des principaux officiers du Parti, au niveau du comté, se tiendront au cours de l'après-midi, tandis que le programme de la soirée prévoit la tenue de forums publics, sur les questions susceptibles d'intéresser tous les militants libéraux et la population en général. Les représentants de la presse seront admis seulement à ces réunions du soir.

Le programme de la tournée est divisé en deux parties: A partir du 4 février jusqu'au 2 avril, M. Lesage profitera des fins de semaine pour tenir des réunions dans dix comtés ruraux et cinq comtés urbains. La seconde partie de la tournée se complètera sans interruption, après l'ajournement de la session prévue pour avril.

Voici l'itinéraire, qui comprend les arrêts suivants:

Samedi 4 février, comté de Lavolette, réunions à La Tuque à 14h. et 18h.
Dimanche, 5 février, comté Champlain, réunions à 14h. à La Pêrade et au Cap de la Madeleine à 18h.
Dimanche, 12 février, comté d'Argenteuil, réunions à Lachute à 14h. et 18 h.
Dimanche, 18 février, comté de Joliette, réunions à Joliette à 14 h. et 18 h.
Samedi, 25 février, comté Rivière-du-Loup, réunions à Rivière-du-Loup à 14h. et 18h.
Dimanche, 26 février, comté de L'Islet, réunions à 14h. à St-Jean Port-Joli et à 18h. à L'Isletville.
Dimanche, 5 mars, comté de Hull, réunion à Hull à 14 h. et 18 h.
Dimanche, 15 mars, comté de Lotbinière, réunions à Ste-Croix à 14 h. et 18h.
Dimanche, 19 mars, région Sud-Ouest de Montréal, réunions dans St-Henri à 14h. et 18h.
Samedi, 1er avril, Rimouski, conférence de presse à 11h, suivie d'un déjeuner avec les exécutifs du comté, à Rimouski.
Comté de Matane, réunion à Matane à 15 h. et 19 h.
Dimanche, 2 avril, comté Duplessis, réunion à Sept-Îles à 14 h. et 19 h.

POUR VOS PROBLEMES AUDITIFS ...



VENEZ VOIR NOTRE NOUVEL APPAREIL AUDITIF "ANDANTE" AVEC AUDITION CENTRE VERS L'AVANT.

M. J.P. LECOURS
de Beltone

Hotel Royale à St-André-Avellin
4.00 à 7.00 P.M.

TOUS LES PREMIERS MARDI DU MOIS

CENTRE AUDITIF BELTONE

Tel.: 233-4091

17 Nicholas Ottawa 2

BATTERIES POUR APPAREILS AUDITIFS EN VENTE AU MAGASIN J.E.O. CARON Montebello

Grand concours d'orchestres

SALLE LA CARAVANE DE ST-ANDRE-AVELLIN

Dimanche le 12 février 1967

DE 2.00 P.M. A 10 P.M.

8 Orchestres de { Ottawa - Hull - Gatineau - Montréal. Prix de présence.

Concours de danse

En vedettes les formidables "Dynamiques"

Donc rendez-vous, tous les jeunes "gogo" de 12 à 92 ans.

ATTENTION

Souper aux fèves au lard gratis avec votre billet d'entrée.

LE TOUT POUR \$1.25

Ceux qui veulent s'inscrire pour le concours doivent s'adresser soit à la CARAVANE ou MR. Jacques Langlois 663-4553

Tel. 192

GRANDE VENTE DE FEVRIER

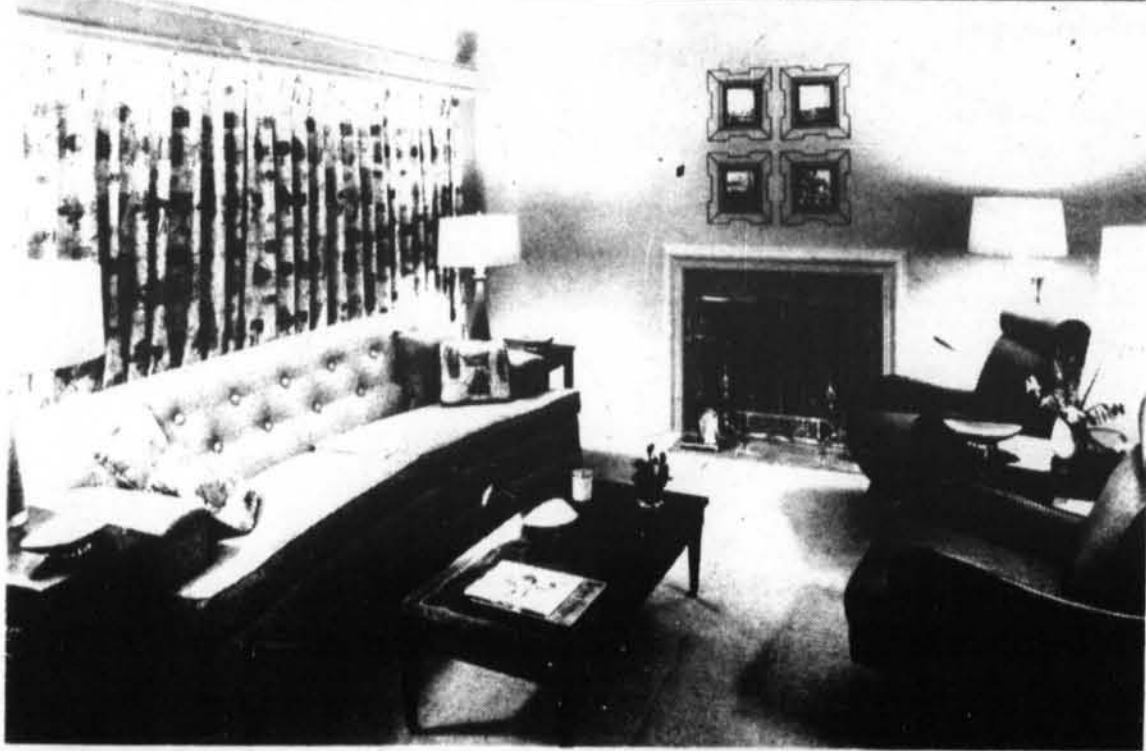
St-André-Avellin

A LA MERCERIE
DESJARDINS & ROBERT

Escompte de 10% à 25% sur le prix régulier

Vêtements chics - de sport - de travail
PRIX EXCEPTIONNEL SATISFACTION GARANTIE





Ces photos "avant et après" offrent une preuve évidente de la différence qu'un éclairage additionnel peut faire. Remarquez dans la photo "avant" (en bas) comment les trois lampes portatives diffusent la lumière en retrait et donnent à la pièce l'aspect triste et sombre. Dans la photo "après" (en haut), l'éclairage fluorescent sur une longueur de 12 pieds enrichit l'apparence des rideaux et donne à la pièce un aspect plus spacieux. Les nouvelles lampes portatives, qui réunissent la pièce en une seule unité, utilisent les ampoules Tri-Lite (50/100/150 watts) pour permettre la flexibilité d'éclairage.

Déclaration de M. Howard Grafftey, député Brome-Missisquoi

LA TENUE D'ELECTIONS préliminaires,

à la convention du Parti Progressiste-Conservateur - devant les étudiants de l'Université de l'Alberta à l'Université - Calgary - lundi, le 30 janvier 1967.

AU COURS DE CES DERNIERS JOURS - JE ME SUIS ENTRETENU AVEC LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DE NOTRE CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUIO, ET JE SUIS HEUREUX D'ANNONCER QUE NOUS NOUS SOMMES MIS D'ACCORD SUR LE PRINCIPE DE LA TENUE D'ELECTIONS PRELIMINAIRES A LA CONVENTION DE NOTRE PARTI.

EXPLICATION -

Puisque l'Association nationale du parti progressiste-conservateur a décidé de tenir avant la fin de l'année 1967 une convention politique ayant pour objectif de nommer un chef - tous les progressistes-conservateurs de Brome-Missisquoi auront l'occasion de faire valoir leurs préférences quant au futur chef du Parti. Notre bureau local de direction publiera bientôt la date de cette élection; lorsque la dite date aura été fixée, on installera dans des endroits appropriés de la circonscription électorale une cinquantaine d'organiseurs et d'aides du Parti. Ces lieux seront clairement désignés dans la localité et resteront ouverts toute la journée. On fournira des bulletins de vote sur lesquels les partisans conservateurs pourront indiquer la personne qu'ils choisissent pour chef.

Les élections préliminaires à l'assemblée politique n'ont pas lieu obligatoirement dans les limites d'une circonscription électorale. Par exemple, on pourra les tenir dans les limites d'une région ou d'une ville. Dans Brome-Missisquoi, nous avons préféré utiliser la méthode que nous avons indiquée plus haut, mais dans les autres circonscriptions électorales, régions ou districts, on pourra ne tenir qu'une réunion qui recevra suffisamment de publicité et où les membres du parti progressiste-conservateur pourront exprimer leurs suffrages en vue de l'élection d'un chef.

APPUI -

J'ai obtenu l'approbation et le soutien généralisé de mes collègues d'Ottawa et nos partisans par tout le Canada pour le système préconisé ci-dessus. J'ai l'intention d'expliquer cette idée et ce principe dans tout le pays.

J'ai la ferme conviction que dans tout le Canada se tiendront des élections préliminaires à la convention du parti pendant la période de temps qui s'écoulera entre aujourd'hui et la date de la convention.

RESULTATS -

1) En adoptant le principe des élections préliminaires à l'assemblée politique, nous rendront réellement démocratique sur le plan local notre façon de nous choisir un chef. Les conservateurs ont toujours attaché beaucoup d'importance au principe de l'initiative individuelle et locale.

2) Je me suis rendu compte que dans tout le Canada - les personnes qui habitent dans les régions urbaines - rurales - métropolitaines et des faubourgs ont le vif désir de prendre part aux affaires publiques. Ceci leur donnera une occasion unique d'y participer d'une façon active.

3) Une telle façon de procéder améliorera et vivifiera certainement l'organisation de notre parti.

4) On encouragera les candidats qui se destinent à la direction du parti à voyager dans le pays afin de faire connaître au peuple les questions principales qui intéressent le Canada.

CONCLUSIONS -

Brome-Missisquoi invite les candidats qui se destinent à la direction à se faire connaître et à répandre leurs idées. Notre population désire pouvoir discuter dans les deux langues officielles les questions qui intéressent le Canada.

Nous espérons que l'assistance sera nombreuse le jour du vote et que de cette façon, nous servirons efficacement la cause du Canada, celle de notre parti et que nous mettrons ainsi en application les principes de la démocratie.

ANDRÉ PILON

TEL. 25 ST-ANDRE-AVELLIN

ACHETEZ VOS VIANDES AU DETAIL ET PAYEZ AU PRIX DU GROS

SPECIAUX DU 27 JANVIER AU 4 FEVRIER

BOEUF DE L'OUEST AU QUARTIER POUR CONGELATEUR

Saucisses lard / boeuf 10 lbs \$3.59

Croupe de boeuf complete .39¢ lb

Lard salé, short cut 56¢ lb.

Weiners "Corsh" hot dog 59¢ lb.

Rôti de boeuf - haut côté .49¢ lb.

Bologna bon goût au complet 35¢ lb.

Jambon avec os dans épaule 57¢ lb.

Oranges 3 doz. \$1.00

Pommes 5 lbs 59¢

Thé en sac - 100 sacs 69¢

Catsup Aylmer au gallon \$1.59

Cigarettes au carton \$3.95

Graisse pure lard 3 lbs. 79¢

2 pommes de laitue .45¢

Cire liquide Clair 32 oz. \$1.20

Soupe lipton 10 enveloppes 99¢

Amex, ammoniaque liquide 64 oz. 49¢

ATTENTION CULTIVATEURS, POUR SERVICE D'ABATTAGE APPELEZ:

ANDRE PILON AU TELEPHONE NO. 25

CAMION A VOTRE DISPOSITION

HOTEL

MOTEL

Seigneurie Inc.

PAPINEAUVILLE

J.J. BRUNET, prop.

PRESENTE CHAQUE FIN DE SEMAINE

UN SPECTACLE DE QUALITE.

ARTISTE INVITE **LES PASTELS**

avec la talentueuse

LOUISE

à l'orgue pour les frais de la musique.

Aussi:

SALLE DE RECEPTIONS

SALLE A MANGER

Cuisine canadienne.

Pour réservations

423-6339



Pour vos annonces classées

Voici quelques instructions aux usagers des annonces classées.

Annonces de 15 mots maximum, 50¢ sous l'insertion. Avec cadre \$1.00 - Annonces de plus de 15 mots, \$1. l'insertion.

A noter : Toutes les annonces classées sont payables avant publication. On devra payer chaque annonce pour un minimum de deux semaines à la fois.

Merci de votre collaboration

Petites annonces

Maisons à vendre

A vendre: Une boulangerie, comprenant maison privée. En plus, camion et équipement complet, (Cause de maladie). S'adresser à Ripon, tél. 208-S-2.

Maison à vendre, située dans le village de Chénéville, 2 logis, grand terrain, garage privé. S'adresser à 986-5615, (19-26-2-9)

A vendre: Maison de la succession d'Ostias Massie, située dans le village de Ripon. Toute offre devra être faite à M. André Dufresne, notaire, à St-André, Tél. 44, St-André-Avelin.

A vendre: Maison de Dame Rémi Brissette, située dans le village de Montpellier. Toute offre devra être faite à M. André Dufresne, notaire, à St-André. Tél. 44, St-André-Avelin.

Désirerais un logis pour ler de mars, pour cinq personnes, Tél. 985-2655, (2-9-16)

DIVERS A VENDRE

Les associations qui désirent de faire des Sleigh Ride n'ont qu'à faire appel à M. François Giroux, Thurso, tél. 985-2291.

Soirée costumée, à l'occasion du Samedi Gras, chez Roger Brazeau, Rang St-Charles-Papineauville, Musique et danse. (26-2)

A vendre: 2 machines à écrire, Tél. 986-5082.

Foin pressé à vendre de bonne qualité, Tél. 435-2724, Ste-Thérèse. Ou écrire à Lucien Ethier, 388 Marianne, Ste-Thérèse, Qué. (16 mars)



Gouvernement du Québec

Appels d'offres

Service général des achats

PROJET No. 1825

16 - Tracteurs-faucheuses

Ministère de la Voirie

Diverses localités.

Clôture des soumissions

à 4.00 p.m. le 3 février

1967-Temps réglementaire.

Pour ce projet, les documents sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585 Boul. Charest Est, Québec.

Le directeur général, Georges Bussièrès.

REPRESENTANTE DEMANDEE

MESDAMES :

Devenez représentante AVON et gagnez des revenus substantiels.

Territoires ouverts: Fassett Vendée, Boileau, St-Emile de Suffolk.

Mme. G. Bordeleau

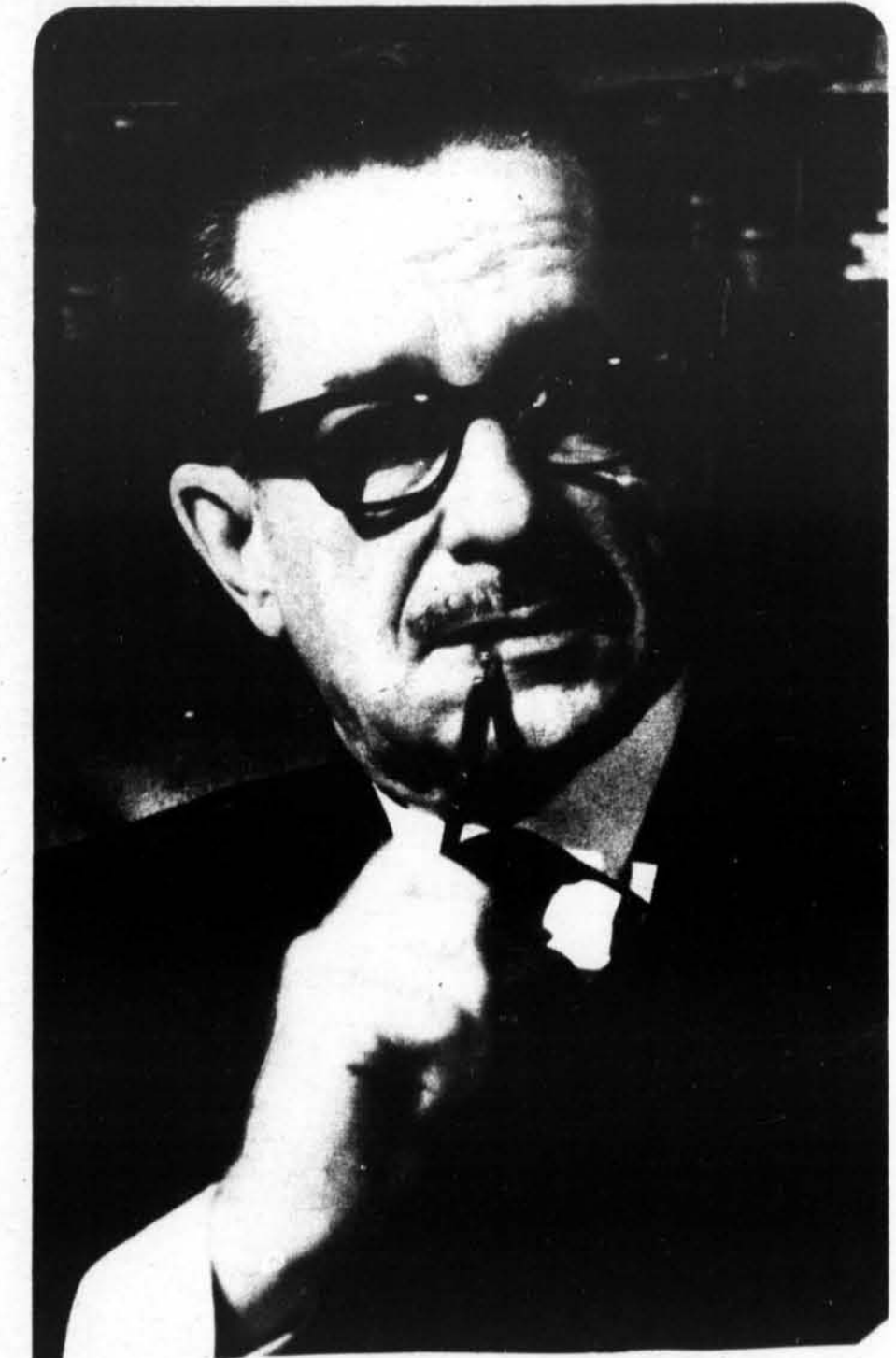
P.O. Box 126

Aylmer, Québec

Deux filles de table demandées ayant bonne apparence pouvant parler le français et un peu l'anglais entre 25 et 35 ans. Préférable avec expérience pour salle à manger et cocktail lounge. S'adresser à Mme D'Ambrosio, Tél. 562-5056, restaurant Bon Prince, 505 rue Principale, Lachute.

Pour linge et meubles usagers, s'adresser à Jean Robillard, à 230 rue Parisien, Thurso, 985-2552, (26-2)

Fille demandée pour assistance dentaire à Thurso, Bilingue si possible, 985-2583, (26-2)



La revue "Commerce" du mois de janvier 1967 a décerné le titre de l'homme du mois à l'honorable Daniel Johnson, premier ministre du Québec. Voici d'ailleurs ce qu'on a dit pour vous dans la revue Commerce.

L'homme du mois; l'honorable Daniel Johnson, premier ministre du Québec, président du conseil exécutif, ministre des Ressources naturelles et ministre des Affaires fédérales-provinciales. Au service de la cause des Canadiens français et de leur patrie, le Québec, Daniel Johnson met tout le réalisme d'un esprit bien ordonné. Cette caractéristique, on la retrouve d'ailleurs dans son programme étroitement lié aux réalités sociales et économiques du Québec d'aujourd'hui. Sous sa direction, le Québec devrait connaître un élan nouveau; mais la poursuite de cet idéal, il la veut sans heurts, sans brutalité. Le grand but de sa vie politique est de voir le Québec se donner une constitution et de refaire le traité d'alliance, avec l'autre nation du Canada.

L'homme d'affaires et les loisirs

"On a besoin d'hommes d'affaires dans l'administration des loisirs", affirmait récemment le directeur des loisirs à Lévis, M. Maurice Boyer.

M. Boyer a exprimé, trois idées importantes sur les relations de l'homme d'affaires et l'organisation des loisirs.

"L'homme d'affaires, a-t-il dit, doit se préoccuper davantage de son employé, en dehors des heures de travail de celui-ci. La révolution industrielle, a conduit à la civilisation des loisirs et c'est un peu son enfant".

"L'entreprise et ses dirigeants

doivent participer à la vie communautaire et créer des liens de collaboration plus dynamiques avec les employés. Il ne faut pas oublier que les loisirs sont un complément du monde du travail".

"L'homme d'affaires, a conclu M. Royer, est celui qui a le moins besoin de loisirs et qui le désire le moins, car il éprouve beaucoup de plaisir à travailler et il oublie trop souvent que sa collaboration est nécessaire à l'organisation des loisirs".

"Il doit penser à son employé, a-t-il terminé, en tentant de remplacer chez celui-ci le sens de la "créativité" que le travail régulier diminue. La responsabilité de l'employeur doit dépasser aujourd'hui les heures de travail"

L'arose Livestock

Encan tous les mercredis à 3.00 P.M.

986-3552

BONS VEAUX
MOYENS
COMMUNS
BONNES VACHES
MOYENNES
DECOUPEES
TAURES
TAUREAUX
PORCS A BOUCHERIE
TRUIES VIVANTES
PORCS SEVRES
BOUVILLONS

MARCHE

suivant qualité

Masson, Qué.

40	A	43
34	A	39
30	A	34
15	A	20
13	A	17
11	A	14
20	A	23
21	A	22
25	A	26
15	A	17
10	A	18
18	A	24



ANDRÉ HUGUET-LATOURE

Entrepreneur Electricien



VENTE
INSTALLATION
et RÉPARATION

d'APPAREILS ÉLECTRIQUES



SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL. : 428-2791

Chénéville, Qué., (Lac Simon)

L'île au trésor

Le célèbre roman de Robert Louis Stevenson, *L'île au trésor*, est actuellement l'objet d'une série filmée en couleur qui passe à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, tous les mercredis à 7 h. 30 du soir.

Nous sommes certains que les téléspectatrices voudront voir ces émissions qui non seulement leur rappelleront quelques merveilleux moments de leur jeunesse, mais qui

sauront intéresser grandement les enfants. *L'île au trésor*, que ce soit dans un livre à tranche dorée ou à l'écran de la télévision, n'est-elle pas une belle récompense pour les enfants sages?

Jim Hawkins, Bill Bones, Little Long Jones, tous ces personnages familiers et enchanteurs, nés de l'imagination romantique de Stevenson, feront revivre des souvenirs et passionneront vos jeunes aventuriers.

L'éclairage de nos rues est-il trop coûteux ?

"Qu'est-ce que je connais au sujet de l'éclairage des rues ? Vous répondez qu'il vous aide, à traverser la ville en sécurité, la nuit et lorsque la visibilité est mauvaise à cause de mauvaise température.

Mais que dire des problèmes techniques qui existent pour l'installation des poteaux, l'entretien de l'équipement, l'étude d'un flot de lumière suffisant et le règlementation du coût pour la localité et vous-même ?

Calgary, souvent appelé "la ville la plus progressive du Canada", a trouvé la meilleure réponse à date et est très fière de l'éclairage des rues révolutionnaire Lucalox Canadian Electric qui se prolonge sur une distance d'un mille.

Installé sur McLeod Trail, une des rues principales de Calgary, ce système d'éclairage, ultra-moderne est la première installation de ce genre dans tout l'univers.

Le problème consistait à fournir un éclairage adéquat pour la voie de 90 pieds entre 42nd et 58th Avenues. Cette portion de McLeod Trail donne sur des terrains de voitures, des motels et autres commerces et est interrompue par plusieurs routes et entrées.

La solution, la nouvelle sur-

ce d'éclairage appelée Lucalox est décrite par Canadian General Electric comme étant l'innovation la plus importante en éclairage depuis l'introduction des fluorescents.

Lucalox donne un rendement qui n'a jamais été obtenu auparavant des sources générales d'éclairage. Une lampe Lucalox de 400 watts donne autant de lumière que toutes les ampoules dans une maison ordinaire et a une durée prévue, de 6,000 heures. Le tube à arc fin comme un crayon qui produit la lumière est contenu à l'intérieur d'une ampoule effilée de forme elliptique ne mesurant que 2 1/2 pouces de diamètre et 9-3/4 pouces de longueur, la base filetée comprise.

Les ingénieurs de Canadian Electric font remarquer que l'éclairage des rues avec les ampoules Lucalox donne 50% plus de lumière, au même coût, que l'éclairage aux lampes à vapeur de mercure. L'économie est réalisée par la réduction du nombre d'ampoules, de matériel, de poteaux et de fils nécessaires pour éclairer une surface spécifique.

Dans l'installation de Calgary, l'utilisation de lampes à mercure clair de 1,000 watts,

aurait nécessité la disposition des poteaux à 80 pieds d'intervalle. En utilisant les ampoules de 400 watts dans un nouveau dispositif luminaire Canadian General Electric, ils ont pu disposer les poteaux à 120 pieds d'intervalle et n'en ont utilisés que 48.

Cet essai à Calgary est étudié de près, dans de nombreuses parties du monde, par des experts en éclairage et gagne déjà l'approbation de plusieurs. Il est maintenant apparent que les contribuables de Calgary ont déjà épargné 20% du coût et le capital de plus d'environ 60% des frais d'énergie électrique.

Les avantages pour une localité, qu'importe son importance, sont évidents si l'on considère que les frais d'installation et d'entretien sont moins élevés, et que moins d'énergie électrique est requise.

Les autres avantages consistent en une plus grande sécurité pour les piétons et les automobilistes et une nouvelle acceptation de la valeur de la localité par les résidents, hommes d'affaires et industries en perspective. Nous n'avons touché ici qu'un point de programmes de recherches continus des fabricants de produits électriques.



Gilles Lanthier

COURTIER D'ASSURANCES

Tél. 73

St-Andre-Avellin

FUSIONNEZ VOS POLICES EN UNE SEULE

1

- . POLICE
- . PRIME
- . DATE D'ECHEANCE
- . REPRESENTANT
- . COMPAGNIE

5^{EME} CARNIVAL MONTPELLIER

PROGRAMME

Samedi, 4 février 1967

AMUSEMENTS A LA PATINOIRE

En soirée: Présentation des duchesses dans les salles publiques, Bal à la Salle paroissiale et dans les Hôtels du village et du Lac Schryer, ainsi qu'au Centre de Golf Mont-Pellier-Lac Simon.

=Tuques et ceinturons seront de rigueur=

- 3,00 p. m. Tournoi de ballon-balai - OUVERTURE par M. le Maire Réjean Montpellier - accompagné d'un officiel de la ligue, Papineauville - Ripon, Plaisance - Montpellier.
- 4,00 p. m. Thurso - Montebello
- 5,00 p. m. Souper-libre - Restaurants - Hôtels - centre de Golf
- 6,00 p. m. Eliminatoires de ballon-balai.
- 7,00 p. m. Soupe à la corde sur la rue Principale. Amateurs - Professionnels: Vous êtes tous invités.
- 9,30 p. m.

10,00 a. m. MESSE DU CARNAVAL: Autres messes à 8,00 a. m. Dîner-libre=Restaurants et Hôtel = Village, Restaurants et Hôtel = Lac Schryer, Centre de Golf Montpellier.

1,30 p. m. Couronnement de la Reine à la salle-paroissiale Présentation de la clef du CARNAVAL par M. le maire au Bonhomme Carnaval.

Mots de bienvenue+M. Guy Patry - président - M. Réjean Montpellier maire - M. L'Aumônier Ernest Delvis ptre-curé - M. Rolland Théorêt député provincial - M. Gaston Clermont député fédéral.

2,00 p. m. PARADE - chars allégoriques - Majorettes, 3,00 p. m. Départ de la course de chiens, 3,30 p. m. Courses en raquettes, 4,30 p. m. Courses d'autos-neige, 5,00 p. m. Courses d'autos-neige = Compétiteurs; M. le maire Réjean Montpellier - Lance un défi à tous les maires des villages et paroisses environnantes ainsi qu'à MM. les députés.

6,00 p. m. Souper: Restaurant à la salle Paroissiale, 9,00 p. m. Remise des trophées à l'Hôtel des Monts, Sleigh-Ride sur demande samedi et dimanche, Location d'autos-neige.

4 et 5 fevrier

ORCHESTRE :

Salle-paroissiale samedi soir.



COURSE DE CHIENS

Président: JOHN COLLINS 108 ST-JEAN BOSCO - HULL

TEL.: 771-9003

Commanditée par: Association des Loisirs de Montpellier Enrg.

Mission impossible

Une nouvelle série filmée d'une facture jusqu'ici rarement égalée vient de prendre l'affiche le lundi, à 8 h. 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Cette série consiste en des épisodes d'une heure relatant des affaires d'espionnage réelles. En effet, *Mission impossible* procède d'un tout autre genre que celui auquel nous ont habitués des James Bond, Flint et autres.

Pour ceux qui ont eu la chance de voir le film *IP-CRESS File*, ils découvriront presque immédiatement la même inspiration. Cette relation est évidente puisque le producteur de *Mission impossible*, Bruce Geller, était l'auteur d'*IP-CRESS File*.

Mission impossible, c'est avant tout de l'espionnage « plausible ». Pas de « gadgets », pas de vamps désordonnées, rien que de la matière grise. L'original de cette équipe de *Mission impossible*, c'est qu'elle n'appartient à aucune organisation, à aucun

gouvernement. *Mission impossible*, c'est « l'Organisation ». A la disposition de tout le monde, gouvernements ou grandes industries. C'est en cela peut-être que les intrigues de *Mission impossible* sont si haletantes. D'autant plus que l'espionnage industriel connaît actuellement son âge d'or.

L'équipe de *Mission impossible* comprend les comédiens Steven Hills, Barbara Bain, Greg Morris, Peter Lupus. *Mission impossible* fait aussi appel à des invités spéciaux lorsque la mission demande des qualifications supplémentaires, perceurs de coffres ou artistes de la mitraille.

Mission impossible, tous les lundis à 8 h. 30, à la télévision de Radio-Canada.



Dimanche le

5 février 1967